

C.3

Catalogue 21-523F Hors Série



# La population agricole au Canada

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

JUN 2 1995  
JUIN

LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordnolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doit être adressée à la:

Sous-section des services aux utilisateurs  
Section du Recensement de l'agriculture  
Division de l'agriculture

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 1-613-951-8711 ou sans frais 1-800-465-1991) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

Halifax	(1-902-426-5331)	Regina	(1-306-780-5405)
Montréal	(1-514-283-5725)	Edmonton	(1-403-495-3027)
Ottawa	(1-613-951-8116)	Calgary	(1-403-292-6717)
Toronto	(1-416-973-6586)	Vancouver	(1-604-666-3691)
Winnipeg	(1-204-983-4020)		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve, Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Saskatchewan	1-800-667-7164
Manitoba	1-800-661-7828
Sud de l'Alberta	1-800-882-5616
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551
<b>Appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1-800-363-7629</b>
<b>Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)</b>	<b>1-800-267-6677</b>

## Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

(1-613-951-7277)

Numéro du télécopieur (1-613-951-1584)

Toronto

Carte de crédit seulement (1-416-973-8018)

## Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada  
Division de l'agriculture

# La population agricole au Canada

par Rick Harrison et Sylvain Cloutier

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1995

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 1995

Prix : Canada : 30 \$

États-Unis : 36 \$ US

Autres pays : 42 \$ US

N° 21-523F au catalogue

ISBN 0-660-93617-8

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue No. 21-523E).

---

#### Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

Données de catalogage avant publication (Canada)

Harrison, Rick

La population agricole au Canada

Aussi disponible en anglais sous le titre : *People in Canadian agriculture*

Publiée par Statistique Canada, Division de l'agriculture

ISBN 0-660-14315-1

CS21-523F

1. Exploitants agricoles -- Canada -- Statistiques.

2. Familles agricoles -- Canada -- Statistiques.

I. Cloutier, Sylvain.

II. Statistique Canada, Division de l'agriculture.

III. Titre : La population agricole au Canada.

HD8039.F3 H37 1995

305.5'55'0971

C95-988009-7

Remerciements

Des remerciements doivent être adressés à toutes les personnes qui ont consacré temps, habiletés et efforts pour réaliser cette publication.

Des remerciements plus particuliers à Ray Bollman pour ses nombreuses idées, suggestions et encouragements. Merci aussi à Brendan Ziolo et à Carrie Marr, qui ont injecté de la vie dans certains des graphiques, et plus spécialement à Bernard Houle, qui a produit les données utilisées dans cette publication. Des remerciements aussi à tous ceux qui ont révisé cette publication et qui nous ont donné nombre de commentaires et suggestions, et, en particulier, à Denis Chartrand, Lynda Kemp, Tom Thibault et Louise Larouche. Des remerciements à Mel Jones et à Zoltan Somogyi pour leur appui dans ce projet.

Des remerciements aussi à d'autres employés de Statistique Canada qui ont contribué à cette publication dont Louise Demers, Jeff Rossiter et Wendie McLean de la Section de la composition et de la production.

Finalement, nos remerciements à toutes les personnes qui ont répondu au Recensement de la population et au Recensement de l'agriculture. Sans leur coopération, il aurait été impossible de produire *La population agricole au Canada*.

## Table des matières

	Page
Faits saillants .....	1
Chapitre 1 Introduction .....	3
Chapitre 2 Les gens .....	5
Introduction .....	5
Typologie de la population agricole élargie .....	6
La population agricole élargie .....	8
L'âge .....	10
La mobilité .....	12
Le nombre moyen d'années d'études .....	13
Le domaine d'études principal .....	16
L'état civil .....	17
Les heures de travail .....	19
Le revenu .....	21
Chapitre 3 Le ménage .....	27
Introduction .....	27
La population agricole .....	27
La population des ménages agricoles .....	29
Le nombre de ménages .....	31
Le revenu .....	35
Chapitre 4 L'exploitant agricole .....	41
Introduction .....	41
Partie 1 - Tous les exploitants agricoles .....	43
Partie 2 - Perspective historique .....	52
Chapitre 5 Conclusion .....	57

**Lectures complémentaires**

**Publications du Recensement de l'agriculture de 1991**

Un coup d'oeil sur l'agriculture canadienne, n° 96-301 au catalogue.

Aperçu de l'agriculture canadienne selon les données du recensement : 1971-1991, n° 93-348 au catalogue.

Profils de l'agriculture, partie 1, 11 publications cataloguées.

Profils de l'agriculture, partie 2, 11 publications cataloguées.

Tendances et faits saillants de l'agriculture et de la population agricole au Canada, n° 10-545 au catalogue.

**Autres publications de la Division de l'agriculture**

Statistiques économiques agricoles, n° 21-603F au catalogue, semestrielle.

Statistiques financières agricoles, n° 21-205 au catalogue, annuelle.

## Faits saillants

On a établi pour la première fois que la «population agricole élargie» canadienne comptait 762 200 personnes en 1991. Cette population agricole élargie comprend les personnes qui exploitent une ferme, perçoivent un revenu agricole net ou déclarent un emploi lié à l'agriculture comme occupation principale.

Sept «types» de personnes composent cette nouvelle population agricole élargie. Le type de chaque personne dépend de la source de son revenu, de son implication au niveau de la gestion et de son occupation principale. Les types sont les suivants : le «fermier typique» (202 360 personnes), le «fermier quasi typique» (37 220), le «travailleur-associé» (42 395), l'«ouvrier agricole» (219 555), l'«agriculteur à temps partiel» (123 200), l'«exploitant adjoint» (27 795) et le «partenaire financier» (109 675).

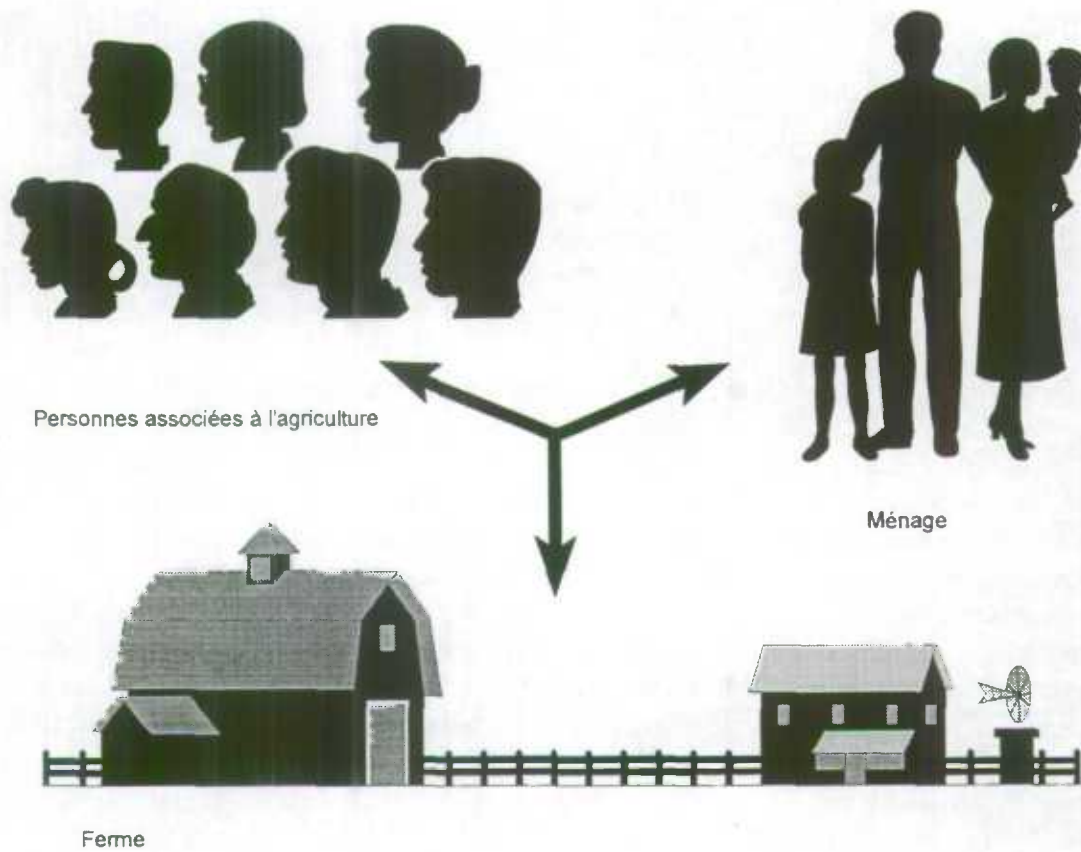
Les personnes associées à l'agriculture travaillent en moyenne plus d'heures par semaine (47) que celles de la population en général (34). Même si tous les types de personnes associées à l'agriculture travaillent en moyenne plus d'heures que les personnes de la population en général, seul le fermier typique (59 heures) et le fermier quasi typique (50 heures) travaillent plus de 47 heures par semaine.

Les ménages des personnes de la population agricole élargie, c'est-à-dire la «population des ménages agricoles», comptent 1,7 million de membres, soit environ le double du nombre de membres de la population agricole. Le revenu par habitant des membres de la population des ménages agricoles et celui des membres de la population en général s'établissent respectivement à 15 000 \$ et à 17 000 \$. Ces revenus convergent l'un vers l'autre en raison de la hausse du revenu hors ferme des exploitants agricoles et de la plus petite taille des ménages agricoles (baisse de 9 % depuis 1981).

La contribution des femmes en agriculture a été mieux mesurée en 1991 puisqu'on a dénombré plus d'un exploitant par ferme et qu'on a analysé les caractéristiques personnelles de toutes les personnes associées à l'agriculture, et non seulement celles des exploitants agricoles. On a pu déterminer que 25 % des exploitants et 33 % de la population agricole élargie sont des femmes.

Les agricultrices exploitent leur ferme avec leur époux (84 % de tous les exploitantes) et elles opèrent surtout des fermes ayant deux exploitants. Les personnes sur les fermes ayant deux exploitants représentent 46 % des exploitants agricoles dénombrés sur les 280 000 fermes canadiennes.

## La population agricole au Canada





## Chapitre 1 Introduction

Vous pensez qu'il n'existe qu'un type de fermier? Alors il est temps de tirer les choses au clair au sujet des personnes qui forment un des plus importants secteurs du Canada : l'agriculture. Nous dépendons tous, d'une façon ou d'une autre, des aliments et des produits fournis par le secteur agricole primaire<sup>1</sup>. Mais qui sont ces gens qui fournissent la nourriture que nous mangeons?

Différents types de personnes participent aux activités reliées à l'agriculture. Pour certaines, il s'agit d'un passe-temps — notons par exemple l'enseignant de l'Ontario qui exploite une petite ferme d'élevage de chevaux pour son plaisir. D'autres, par contre, s'y consacrent totalement — comme le producteur de lait au Québec pour qui l'agriculture constitue la principale source de revenu. Un tableau plus diversifié de l'agriculture au Canada doit aussi comprendre tous les ménages impliqués en agriculture. Enfin, une analyse plus détaillée des caractéristiques propres aux exploitants agricoles et aux fermes sur lesquelles ils vivent et travaillent vient compléter le tableau de l'agriculture au Canada.

Le présent document propose une analyse descriptive de la population impliquée en agriculture au Canada. Trois volets particuliers sont abordés qui permettent d'établir le profil des personnes présentes dans le secteur agricole primaire. Le deuxième chapitre, qui porte sur les personnes qui se livrent à l'agriculture, comprend toutes les personnes au Canada qui ont mentionné avoir un lien avec l'agriculture (qu'elles exploitent une ferme, travaillent sur une ferme ou touchent un revenu agricole net). Cette population agricole élargie est comparée à la population canadienne en fonction d'un certain nombre de variables tirées du Recensement de la population de 1991. Le troisième chapitre compare les caractéristiques des familles d'agriculteurs avec celles de la famille canadienne typique. Le dernier chapitre regroupe des données sur les agriculteurs et leur ferme qui ont été tirées du Recensement de la population et de l'agriculture. Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les caractéristiques personnelles des exploitants agricoles et leur incidence sur le type et la taille de la ferme. Enfin, chaque fois que cela était possible, des comparaisons dans le temps ont été incluses dans notre analyse.

---

<sup>1</sup> Le terme «primaire» fait ici référence à l'un des trois secteurs de l'économie. Dans ce secteur, des ressources sont extraites de leur milieu naturel, généralement en vue de les vendre aux secteurs secondaire ou tertiaire. Pour cette raison, le présent document ne touchera ni aux industries de transformation (secteur secondaire) ni aux magasins de vente au détail (secteur tertiaire), mais traitera plutôt des personnes qui participent aux activités agricoles.

## Chapitre 2 Les gens

### Introduction

Qui d'entre nous n'a pas déjà une image toute faite d'un cultivateur? Nous nous imaginons probablement un fermier travaillant la terre ou faisant de l'élevage à plein temps et qui tire son seul revenu de l'agriculture. Dans les faits, par contre, l'agriculteur canadien peut avoir divers types d'engagements et d'obligations professionnelles à l'égard de l'agriculture. Par exemple, certaines personnes exploitent une ferme, mais travaillent à temps plein à l'extérieur; d'autres ne fournissent qu'un soutien financier; et d'autres encore travaillent sur une ferme, mais ne participent pas à la gestion. Le présent chapitre examinera ces différents engagements en analysant les variables qui caractérisent la population agricole élargie.

La typologie de la population agricole élargie que nous présentons est fondée sur trois questions tirées du questionnaire du Recensement de la population de 1991. Une des questions demandait au répondant d'indiquer si il était **exploitant agricole** d'une ferme de recensement. Une autre lui demandait de déclarer son **revenu agricole net**. Une dernière question demandait au répondant de décrire son **occupation principale**<sup>2</sup>.

Les personnes qui ont répondu oui à l'une des deux premières questions ou qui ont indiqué avoir exercé une profession agricole font partie de la population agricole élargie. Cette population a été divisée en sept catégories différentes (voir le diagramme à la page suivante).

Le présent chapitre porte sur des caractéristiques socio-économiques spécifiques comme l'âge, l'instruction, l'état civil, le revenu et la mobilité. La population en général (qui comprend la population agricole élargie) est utilisée comme point de référence lorsque des comparaisons sont

### Concepts importants

Un **exploitant agricole** est une personne responsable de prendre au jour le jour les décisions nécessaires à la bonne marche de l'exploitation.

Une **ferme de recensement** est une exploitation agricole où sont produits, dans l'intention de les vendre, des produits agricoles.

Le **revenu agricole net** est la différence entre les revenus agricoles bruts (subventions gouvernementales comprises) et les dépenses et l'amortissement; il peut être de valeur négative.

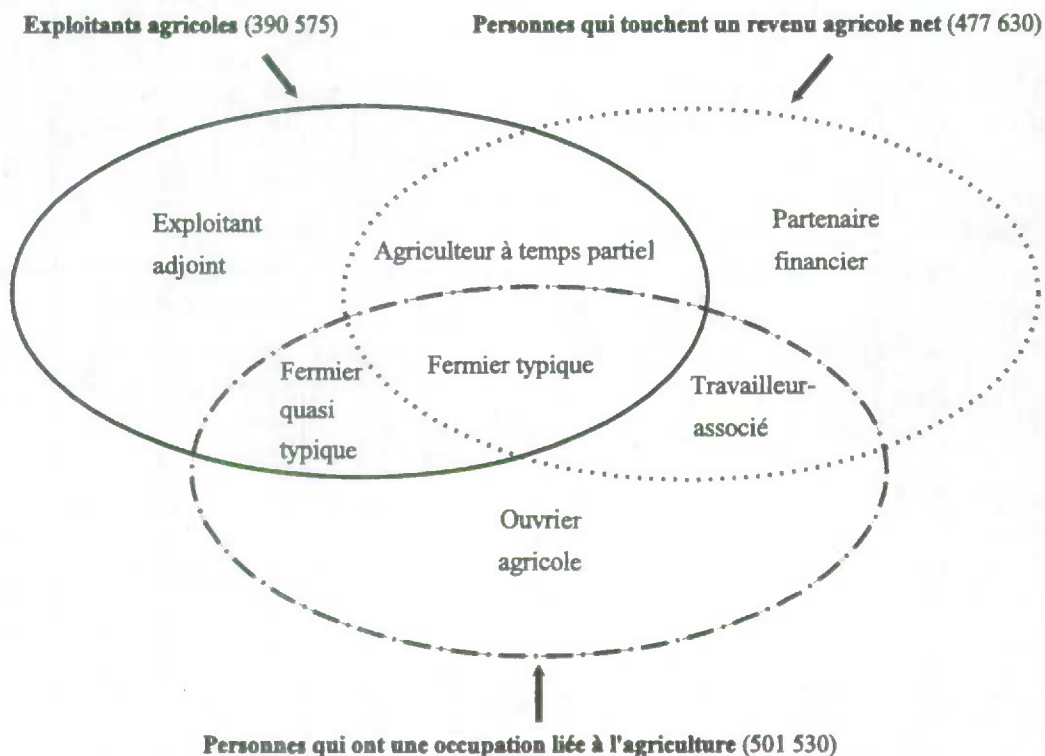
<sup>2</sup> L'occupation principale est celle à laquelle le répondant consacrait le plus d'heures durant la semaine précédant la journée du recensement. L'occupation fait référence à la «population active élargie». La population active élargie est composée de la population active totale et des personnes non incluses dans la population active le jour du recensement, mais qui travaillaient depuis janvier 1990. Tous les exploitants agricoles étaient, par définition, compris dans la population active.

établies avec la population agricole élargie. On présente aussi des comparaisons faites au sein même de la population agricole élargie. Des comparaisons dans le temps ne peuvent pas être présentées pour cette dernière population puisqu'il s'agit du premier recensement où plus d'un exploitant par ferme peut être déclaré. Chaque fois que cela était possible, les différences entre les deux sexes ont été abordées.

### Typologie de la population agricole élargie

Une typologie a été élaborée à partir du Recensement de la population de 1991. Cette façon de regrouper ou de *typer* les membres de la population agricole élargie est expliquée dans le diagramme et le tableau présentés ci-après. Il convient de signaler que les «étiquettes» des groupes ont été choisies à des fins d'illustration seulement et ne se veulent aucunement des définitions strictes.

#### **Population agricole élargie (762 200)**



**Types de personnes dans la population agricole élargie**

Type de personne	Nombre	Exemple
FERMIER TYPIQUE : exploitant agricole ayant un revenu agricole net et une occupation liée à l'agriculture.	202 360	Un producteur de blé autonome qui touche un revenu agricole net et prend des décisions de gestion.
FERMIER QUASI TYPIQUE : exploitant agricole ayant une occupation liée à l'agriculture, mais sans revenu agricole net.	37 220	Un aviculteur qui ne touche pas de revenu agricole net. Peut tirer un salaire pour la gestion d'une ferme constituée en société. Peut être un parent qui partage les tâches de gestion et de main-d'oeuvre avec un fermier typique, mais qui, pour une raison quelconque, ne déclare pas de revenu agricole net.
TRAVAILLEUR-ASSOCIÉ : non-exploitant ayant une occupation liée à l'agriculture et touchant un revenu agricole net.	42 395	Un partenaire (parent ou extérieur à la famille) de l'exploitant, qui travaille à la ferme, mais n'est pas responsable des décisions de gestion quotidiennes.
OUVRIER AGRICOLE : non-exploitant ayant une occupation liée à l'agriculture, mais sans revenu agricole net.	219 555‡	Un cueilleur de fruits qui travaille à salaire ou contre logement et repas. Il peut s'agir d'un aide rémunéré ou non ou encore d'un parent.
AGRICULTEUR À TEMPS PARTIEL : exploitant agricole ayant un revenu agricole net, mais sans occupation liée à l'agriculture.	123 200	Un enseignant dont l'exploitation agricole est assez importante pour déclarer un revenu agricole net positif ou négatif.
EXPLOITANT ADJOINT : exploitant agricole sans revenu agricole net et sans occupation liée à l'agriculture.	27 795	Les deuxième et troisième exploitants qui ont d'autres occupations, prennent des décisions de gestion, mais sans revenu agricole net. Aussi, personne exploitant seule une très petite ferme comme passe-temps, ferme qui ne génère pas un revenu agricole net.
PARTENAIRE FINANCIER : non-exploitant ayant un revenu agricole net, mais sans occupation liée à l'agriculture.	109 675	Un comptable associé à un exploitant. Il fournit un soutien financier, mais ne prend pas de décisions de gestion courantes.
Population agricole élargie	762 200	Personnes ayant un revenu ou une occupation liée à l'agriculture.
Dont l'occupation principale est liée à l'agriculture	501 530	Exploitant agricole autonome ou ouvrier agricole.
Dont l'occupation principale n'est pas liée à l'agriculture	260 670	Participation à temps partiel à l'exploitation agricole.

‡ ne comprend pas les 106 890 travailleurs de l'industrie des pépinières puisque la plupart des occupations qui y sont associées (telles que l'entretien des gazons et des terrains de golf) ne cadrent pas avec notre analyse des ouvriers agricoles.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

## **La population agricole élargie**

En 1991, la population agricole élargie comptait quelque 762 200 personnes, assez pour remplir la région métropolitaine de Calgary. Ce nombre représentait environ 3,5 % des 21,6 millions d'adultes au Canada. Auparavant, nous pouvions fournir une analyse des personnes qui étaient des exploitants agricoles (390 600 personnes en 1991). Cette nouvelle typologie, cependant, nous permet maintenant d'inclure toutes les personnes qui touchent de près ou de loin au secteur agricole primaire. En fait, il y a presque autant de personnes qui se consacrent totalement à l'agriculture qu'il y en a dont la participation y est moins directe; cette deuxième catégorie forme la «population agricole rurale» et comptait, selon le Recensement de la population de 1991, 867 300 personnes.

Il est intéressant de noter qu'une proportion importante de la population agricole élargie, soit un peu plus du tiers, n'a pas cité un emploi lié à l'agriculture comme occupation principale. Cette participation à temps partiel semble refléter une tendance à élargir ses intérêts au delà de son occupation principale. Aux fins de notre typologie, le groupe des agriculteurs non typiques comprend le partenaire financier, l'exploitant adjoint et l'agriculteur à temps partiel. Les autres personnes (501 530) dont l'occupation principale était l'agriculture sont les ouvriers agricoles, les fermiers typiques, les fermiers quasi typiques et les travailleurs-associés.

### **Les femmes en agriculture**

La proportion de personnes composant la population agricole élargie diffère en fonction du sexe. Un tiers de cette population est de sexe féminin; un quart de tous les exploitants agricoles sont des femmes, tandis que quatre non-exploitants sur dix sont des femmes.

Presque trois quarts des exploitants adjoints sont des femmes. La plupart du temps, il s'agit d'un deuxième ou troisième exploitant, ou d'un exploitant unique d'une petite ferme de plaisance. Les fermiers du type quasi typique comptent aussi une forte proportion de femmes avec 48 %. Dans bon nombre de cas, il s'agit probablement de l'épouse d'un fermier typique n'ayant pas déclaré de revenu agricole en remplissant le questionnaire du Recensement de la population. Les catégories des ouvriers agricoles et des travailleurs-associés comptent également une forte proportion de femmes. Les femmes de ces catégories peuvent être perçues comme ayant des rôles féminins traditionnels en agriculture; par exemple l'épouse d'un agriculteur fournissant un soutien sur la ferme — dans ce cas, elle peut partager ou non une part du revenu agricole net. On remarque aussi un plus grand nombre de femmes que d'hommes dans la catégorie des partenaires financiers. Comme nous le verrons plus loin, cette dernière catégorie compte la proportion la plus élevée de femmes veuves. Elle regroupe des femmes qui ont, semble-t-il, des intérêts financiers (c'est-à-dire qu'elles touchent une partie des revenus agricoles) mais ne prennent pas de décisions de gestion ni ne travaillent sur la ferme. Par opposition, la faible proportion d'agricultrices typiques (15 %) et à temps partiel (26 %) peut davantage refléter d'anciennes attitudes que la réalité. Les hommes dominent dans les

groupes de fermiers typiques et à temps partiel. Les personnes qui font partie de ces deux catégories ont un revenu et un statut d'exploitant, deux critères qui sont traditionnellement reliés au rôle de l'exploitant agricole masculin. Enfin, le travailleur-associé, qui a une occupation liée à l'agriculture et qui touche un certain revenu agricole net, peut être vu comme ayant un rôle traditionnellement féminin en agriculture. Certaines des femmes de cette catégorie peuvent également être vues comme des exploitantes, mais ne figuraient pas comme telles sur le questionnaire. Le travailleur-associé de sexe féminin est fort probablement l'épouse d'un exploitant, tandis que le travailleur-associé de sexe masculin est vraisemblablement le fils d'un agriculteur qui participe aux travaux de la ferme familiale.

**Les fermiers typiques prédominent dans les Prairies tandis que les ouvriers agricoles l'emportent dans les provinces de l'Atlantique**

	Fermier typique	Fermier quasi typique	Agriculteur à temps partiel	Exploitant adjoint	Travailleur-associé	Ouvrier agricole	Partenaire financier	Total
répartition en pourcentage								
Terre-Neuve	7	3	11	3	1	48	27	100
Île-du-Prince-Édouard	23	6	13	3	4	41	10	100
Nouvelle-Écosse	14	4	16	3	3	45	15	100
Nouveau-Brunswick	14	4	15	4	3	43	17	100
Québec	25	7	13	3	4	33	15	100
Ontario	22	5	18	4	5	30	16	100
Manitoba	33	4	14	4	7	26	12	100
Saskatchewan	38	4	14	3	8	22	11	100
Alberta	30	5	17	5	6	23	14	100
Colombie-Britannique	15	4	21	4	3	37	16	100
Canada	27	5	16	4	5	29	14	100

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

**Distribution géographique**

Il est intéressant de remarquer que la population agricole élargie au Canada diffère énormément d'une province à l'autre (voir le tableau ci-dessus). Les agriculteurs à temps partiel représentent plus de 20 % de la population étudiée en Colombie-Britannique, soit la deuxième plus forte proportion de la population agricole élargie de cette province. Cette proportion d'agriculteurs

à temps partiel est aussi la plus élevée de toutes les provinces. C'est à Terre-Neuve que la proportion des agriculteurs exploitant une ferme à temps partiel est la moins élevée. Par contre, dans cette même province, le nombre de partenaires financiers est presque deux fois supérieur à la moyenne nationale. Les provinces de l'Atlantique affichent la proportion d'ouvriers agricoles la plus élevée. Les travailleurs-associés sont en plus grand nombre dans les Prairies mais constituent la plus faible proportion dans les provinces de l'Atlantique. Le nombre de fermiers quasi typiques est à peu près le même dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve et au Québec, où ils représentent la proportion provinciale la plus faible et la plus élevée, respectivement. Enfin, il y a plus de fermiers typiques dans les Prairies que partout ailleurs, et c'est en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique (Île-du-Prince-Édouard exclue) qu'on en dénombre le moins.

### **La population active**

La plupart des participants à notre étude font partie de la population active<sup>3</sup>. En outre, nous avons inclus les personnes qui ont quitté la population active, par exemple, celles qui sont retournées aux études ou qui ont probablement pris leur retraite<sup>4</sup>. Environ 14 % des ouvriers agricoles ne faisaient pas partie de la population active, mais ils ont été inclus dans l'étude parce que leur dernier emploi (entre janvier 1990 et janvier 1991) était celui «d'ouvrier agricole». Cependant, comme ces ouvriers avaient tous à peu près le même âge, qu'ils fassent partie ou non de la population active, on peut présumer que ceux qui travaillaient le jour du recensement et ceux qui avaient quitté le marché du travail récemment, avaient des caractéristiques similaires. Le travailleur-associé qui a quitté la population active, de sorte que son seul lien avec l'agriculture est d'ordre financier, fera partie de la catégorie des partenaires financiers.

### **L'âge**

La population vieillissante du Canada est un sujet qui intéresse un grand nombre de personnes, y compris celles des domaines de la santé, de la planification municipale, des loisirs et de l'éducation, pour n'en nommer que quelques-uns. L'âge de la population agricole élargie revêt également un intérêt particulier pour les responsables gouvernementaux chargés de concevoir des programmes de recyclage. L'orientation de ces programmes est fonction de l'âge de la population agricole; si la moyenne d'âge est peu

Les occupations agricoles comprennent les catégories suivantes : exploitant agricole, gérant de ferme, ouvrier agricole et conducteur de machines agricoles.

---

<sup>3</sup> La population active totale comprend des personnes de 15 ans et plus qui étaient employées ou au chômage durant la semaine précédant la journée du Recensement (4 juin 1991).

<sup>4</sup> Certaines personnes qui ont pris leur retraite et quitté leur «occupation agricole» entre janvier 1990 et la journée du Recensement sont comprises dans la population agricole élargie.

élevée, le recyclage constitue alors une option viable pour les secteurs de l'agriculture qui sont sur le déclin, comme la culture du tabac. Les données démographiques aident également à déterminer quelles personnes intègrent les différents segments de la population active. L'âge le plus jeune enregistré pour la population agricole élargie est de 15 ans, âge pour lequel il y a peu de chances de trouver un grand nombre d'exploitants. Comme la population agricole élargie compte peu de ces jeunes personnes, on s'attend à ce que les agriculteurs soient plus âgés que l'adulte canadien moyen; ce qui s'est effectivement confirmé. Chez la population adulte (15 ans et plus), 22 % de la population agricole élargie a moins de 30 ans, comparativement à 30 % chez la population adulte totale. La différence entre les deux populations touche surtout le groupe de personnes âgées de 45 à 64 ans, qui compte plus d'un tiers de la population agricole élargie comparativement à un quart pour la population totale du Canada. La forte proportion de personnes dans ce groupe d'âge à l'intérieur de la population agricole élargie serait attribuable au changement apporté par les personnes qui prennent leur retraite et quittent leur «vrai» emploi pour continuer leurs activités agricoles ou commencer à exploiter une ferme de plaisance. Cela nous porte à croire qu'il y aura un nombre considérable de sorties d'agriculteurs au cours des 20 prochaines années puisqu'ils ne pourront plus exploiter leur ferme, même plus petite, et se retireront du secteur agricole.

### Qui sont les jeunes en agriculture?

	L'âge moyen		
	Femmes	Hommes	Total
Canada	43,2	41,3	42,3
Population agricole élargie	44,2	45,4	44,1
Fermier typique	47,7	49,9	49,6
Fermier quasi typique	47,7	45,4	46,5
Agriculteur à temps partiel	44,6	45,4	45,2
Exploitant adjoint	43,8	43,4	43,7
Travailleur-associé	47,8	47,7	47,8
Ouvrier agricole	40,0	33,3	36,1
Partenaire financier	47,7	46,5	46,9

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



### **Plus de femmes dans le groupe d'âge moyen**

Les agricultrices sont plus nombreuses dans le groupe d'âge moyen (30 à 64 ans) que les hommes, ce qui est tout à fait le contraire du résultat obtenu pour la population en général. Cela peut être attribuable au fait que les femmes quittent le secteur de l'agriculture au décès de leur conjoint, réduisant ainsi la proportion de femmes dans la catégorie d'âge plus avancée. À l'autre extrême, on compte une proportion relativement faible de jeunes ouvrières agricoles comparativement à leurs homologues masculins. Le rôle traditionnel des hommes qui font un travail manuel à un plus jeune âge semble expliquer la différence entre les deux sexes.

### **Les ouvriers agricoles sont plus jeunes, tandis que les fermiers typiques sont plus âgés**

Les personnes ayant des occupations agricoles sont aux opposés lorsqu'il s'agit de l'âge. Pour la population agricole élargie, la plupart des ouvriers agricoles font partie de la catégorie d'âge plus jeune (15 à 29 ans). Cette occupation peut être vue comme un poste de premier échelon en agriculture et est, par conséquent, dominée par les jeunes personnes. Inversement, la majorité des travailleurs-associés, des fermiers typiques et des fermiers quasi typiques ont 45 ans ou plus. Les personnes de la population agricole élargie qui ont une occupation non agricole sont plus souvent jeune ou d'âge moyen. Les partenaires financiers, les exploitants adjoints et les agriculteurs à temps partiel se concentrent dans le groupe d'âge de 30 à 44 ans. Les agriculteurs à temps partiel peuvent s'adonner à l'agriculture pour obtenir une deuxième source de revenu ou pour augmenter leur revenu agricole lorsqu'ils sont au milieu de leur carrière.

### **La mobilité**

Dans les années 90, les Canadiens sont plus mobiles que jamais auparavant. On peut déménager à Toronto pour une promotion ou à Victoria pour prendre sa retraite. La question du recensement qui porte sur la mobilité au cours des cinq dernières années nous permet de savoir si la population d'un segment donné quitte les provinces qui ont des taux de chômage élevés pour se rendre dans celles où les taux sont faibles. Si, dans la population agricole élargie, il y a des personnes qui déménagent, qui sont-elles?

Comme le montre le tableau à la page suivante, les personnes impliquées en agriculture ne sont pas celles qui déménagent le plus. Seulement 24 % de la population agricole élargie a changé d'adresse au cours des cinq dernières années, dont 14 % venait d'une autre ville ou d'un autre pays. Si on la compare avec la population en général, 45 % de ces derniers ont changé d'adresse. Ces résultats étaient prévisibles puisque ce dernier groupe dépend moins de la terre comme source de revenu. Aucun groupe de la population agricole élargie ne montre un taux de mobilité aussi élevé que celui de la population en général; on enregistre cependant des écarts considérables entre les

groupes de la population agricole élargie. Les personnes qui déménagent le plus souvent sont les partenaires financiers et les ouvriers agricoles (36 % et 33 % respectivement), probablement parce que ces deux groupes peuvent quitter leur résidence sans avoir à vendre une ferme. D'un autre côté, les personnes les plus attachées à la terre, soit les fermiers typiques et les fermiers quasi typiques déménagent le moins souvent (11 % et 15 % respectivement).

**La population agricole élargie s'enracine sur la ferme**



Pourcentage

	N'ont pas déménagé	Ont déménagé				Total	Sans objet
		D'un autre pays	D'une autre division de recensement	D'un autre pays ou division de recensement	Dans la même division de recensement		
Canada	53	4	19	23	22	45	2
Population agricole élargie	75	1	13	14	10	24	1
Fermier typique	89	--	6	6	5	11	--
Fermier quasi typique	85	1	8	9	6	15	--
Agriculteur à temps partiel	76	1	14	15	9	24	--
Exploitant adjoint	79	--	14	14	7	21	--
Travailleur-associé	81	1	10	11	8	19	--
Ouvrier agricole	63	4	16	20	13	33	4
Partenaire financier	63	2	18	20	16	36	1

-- nombres infimes.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

**Le nombre moyen d'années d'études**

L'instruction est importante non seulement pour tous les Canadiens, mais aussi pour les personnes en agriculture. Autrefois, ces personnes pouvaient se consacrer exclusivement à l'agriculture; dans les années 90 par contre, l'agriculture est devenue une grosse industrie qui exige

## La population agricole au Canada

plus de connaissances et d'habiletés. Comme le fonctionnement et l'entretien de la machinerie agricole gagnent en complexité, et comme la gestion des récoltes, du bétail, de l'environnement, des finances et du marketing prennent de plus en plus d'importance, les agriculteurs doivent faire plus d'études pour faire face à ces nouvelles réalités. Pour ces raisons, le nombre d'années d'études faites tant par la population en général qu'agricole est important au moment d'établir le profil des personnes en agriculture.

### Les personnes âgées de 30 à 44 ans sont les plus instruites

Groupes d'âge	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Total
<i>Nombre moyen d'années d'études (total)</i>					
Canada	12,6	13,1	11,3	9,0	11,9
Population agricole élargie	11,8	12,3	10,6	9,5	11,3
Fermier typique	12,4	12,0	10,1	9,1	10,7
Fermier quasi typique	12,5	12,2	10,6	9,4	11,3
Agriculteur à temps partiel	12,7	12,9	11,5	10,0	12,1
Exploitant adjoint	12,8	13,1	11,7	10,7	12,4
Travailleur-associé	11,8	12,0	10,3	9,3	10,8
Ouvrier agricole	11,4	11,3	9,5	9,3	10,8
Partenaire financier	12,7	13,1	11,9	10,1	12,1
<i>Nombre moyen d'années d'études (femmes)</i>					
Canada	12,8	13,0	11,1	8,7	11,7
Population agricole élargie	12,0	12,4	10,9	10,0	11,5
Fermier typique	12,8	12,5	11,0	10,1	11,6
Fermier quasi typique	12,8	12,3	10,7	10,0	11,4
Agriculteur à temps partiel	13,1	13,3	12,1	10,7	12,6
Exploitant adjoint	13,0	13,1	11,8	10,4	12,4
Travailleur-associé	11,7	12,0	10,5	9,9	11,0
Ouvrier agricole	11,6	11,4	9,7	9,6	10,8
Partenaire financier	13,0	13,1	11,8	10,3	12,1
<i>Nombre moyen d'années d'études (hommes)</i>					
Canada	12,5	13,2	11,5	9,3	12,1
Population agricole élargie	11,8	12,1	10,4	9,1	11,0
Fermier typique	12,3	11,9	10,0	9,0	10,6
Fermier quasi typique	12,4	12,2	10,4	8,9	11,2
Agriculteur à temps partiel	12,5	12,7	11,3	9,7	11,9
Exploitant adjoint	12,5	13,2	11,6	11,2	12,3
Travailleur-associé	11,8	12,0	10,0	9,1	10,6
Ouvrier agricole	11,3	11,1	9,3	9,0	10,8
Partenaire financier	12,6	13,1	11,9	10,0	12,1

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

### **Les personnes en agriculture sont à peine moins scolarisées que le Canadien moyen**

Les personnes impliquées en agriculture ont fait, en moyenne, 11,3 années d'études, tandis que le Canadien typique âgé de 15 ans et plus en compte 11,9. Les caractéristiques relatives à l'âge de la population agricole élargie expliquent, en partie, pourquoi cette population montre moins d'années d'études que la population en général. On a enregistré pour l'homme moyen de la population agricole élargie une année d'études de moins que pour son homologue de la population en général (11,0 et 12,1 années respectivement). Les femmes de ces populations ont des niveaux d'instruction presque identiques. En moyenne, les femmes dans la population agricole élargie montrent 11,5 années d'études, comparativement à 11,7 années pour celles de la population en général. La petite différence entre les femmes comparativement à la plus grande entre les hommes peut suggérer, entre autres, que les femmes intègrent la population agricole élargie dans des conditions différentes, par exemple en mariant une personne impliquée en agriculture. Pour les personnes ayant une occupation liée à l'agriculture, plus le groupe d'âge est élevé, plus l'écart entre les femmes les plus scolarisées et les hommes les moins scolarisés est grand. Cela donne à penser que les hommes, il y a quelques dizaines d'années, quittaient l'école plus tôt que les femmes pour travailler sur la ferme.

Dans la population agricole élargie, ce sont les personnes âgées de 30 à 44 ans qui ont fait le plus grand nombre d'années d'études (12,3 années). Dans tous les groupes d'âge, sauf le groupe plus âgé (65 ans et plus), les agriculteurs comptent moins d'années d'études que la population en général<sup>5</sup>. Pour les personnes de la population agricole élargie, ce sont les exploitants adjoints qui montrent le plus grand nombre d'années d'études. De façon plus générale, les personnes ayant une occupation non agricole ont accumulé au moins 12 années d'études, comparativement à 10,8 années environ pour celles ayant une occupation agricole. Les fermières typiques ont en moyenne une année d'études de plus que leurs homologues de sexe masculin.

La prochaine génération d'ouvriers agricoles, de fermiers typiques et de fermiers quasi typiques devrait être plus scolarisée que la génération actuelle si les jeunes demeurent en agriculture<sup>6</sup>. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le secteur agricole du Canada puisqu'on aura bientôt

---

<sup>5</sup> Même si des personnes sortent de la population agricole pour des raisons telles que l'âge avancé, elles feront toujours partie de la population en général. Si ces personnes sont moins scolarisées, cela entraînera proportionnellement un nombre moins élevé de personnes moins scolarisées de 65 ans et plus faisant partie de la population agricole élargie.

<sup>6</sup> Les fermiers typiques les plus jeunes (de 15 à 29 ans) ont fait plus d'études que ceux du groupe d'âge suivant (de 30 à 44 ans). Ce dernier groupe comprend surtout des personnes ayant terminé leurs études et, dans le groupe d'âge le plus jeune, il y a des personnes qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires ou le collège. Par conséquent, si le fermier typique de 17 ans suit un cours de trois ans en agronomie, il aura accumulé un plus grand nombre d'années d'études au moment où il atteindra 30 ans. Dans la population en général, c'est le groupe des 30 à 44 ans qui a fait le plus grand nombre d'années d'études; par conséquent, il est possible que l'écart entre la population agricole élargie et la population en général diminue au cours des prochaines années.

besoin d'une main-d'œuvre bien instruite dans cette industrie pour pouvoir être concurrentiel sur le marché mondial.

### Le domaine d'études principal

Comme pour le nombre d'années d'études, la formation spécifique acquise et reconnue par un diplôme universitaire ou collégial est aussi importante au moment d'établir le profil de la population agricole élargie. On peut comparer dans quels domaines un groupe donné est spécialisé par rapport à la population en général.

#### **Dans le domaine de l'agriculture, plus de femmes que d'hommes ont une formation postsecondaire**

Vingt-neuf pour cent de la population agricole élargie et 36 % de la population en général ont fait des études postsecondaires. Une part plus importante de femmes que d'hommes dans la population agricole élargie ont obtenu un diplôme ou un certificat. C'est l'inverse pour l'ensemble de la population. La majorité des hommes de la population agricole élargie sont concentrés dans la catégorie des occupations liées à l'agriculture qui, traditionnellement, exigeaient moins d'années de scolarité. Par conséquent, les différences entre les hommes de cette dernière population et ceux de la population en général sont plutôt marquées. Les femmes sont moins concentrées dans les professions agricoles, donc, la différence entre les femmes de la population totale et celles de la population agricole élargie est moins marquée.

Le taux de personnes en agriculture qui ont dit avoir fait des études postsecondaires est plus élevé pour les catégories de personnes ayant une occupation non agricole. Les agriculteurs à temps partiel, les exploitants adjoints et les partenaires financiers sont vraisemblablement ceux qui ont fait des études postsecondaires. Comme on pouvait s'y attendre, les ouvriers agricoles, qui forment le groupe le plus jeune (et qui sont peut-être encore aux études pour obtenir un diplôme ou un certificat), ont le pourcentage le moins élevé de personnes ayant fait des études postsecondaires.

#### **Dans quels domaines ont-ils étudié?**

Au niveau postsecondaire, une personne typique de la population agricole élargie étudie toute une gamme de matières; cependant, ce type de personne est un peu plus spécialisé que le Canadien moyen ayant fait des études postsecondaires. Plus de 40 % des étudiants de la population agricole élargie sont concentrés dans dix domaines comparativement à 30 % pour l'étudiant canadien moyen ayant fait des études postsecondaires. Dans la population agricole élargie, les quatre premiers domaines d'études sont l'enseignement, les techniques agricoles, les techniques de soudage et

l'agronomie. Chez la population en général, les quatre premiers domaines sont l'enseignement, les techniques de secrétariat, les soins infirmiers et la comptabilité.

### **La population agricole élargie a plus souvent un domaine d'études principal en agriculture**

Comme on pouvait s'y attendre, une plus grande proportion de personnes de la population agricole élargie (21 %) a indiqué avoir un domaine d'études principal<sup>7</sup> lié à l'agriculture comparativement à la population en général (5 %). Au sein de la population agricole élargie, les hommes sont plus enclins que les femmes à étudier dans le domaine de l'agriculture. En fait, au moins deux fois plus d'hommes que de femmes de ce groupe ont un domaine d'études principal en agriculture.

Plus de 36 % des fermiers typiques ayant fait des études postsecondaires ont choisi le domaine de l'agriculture. Ces personnes sont plus près des rôles traditionnels et on peut, de ce fait, s'attendre à un taux d'études plus élevé en agriculture. C'est dans la catégorie des partenaires financiers et des exploitants adjoints qu'on a enregistré la plus faible proportion de diplômés en agriculture (8 % et 11 % respectivement). Encore une fois, cela est prévisible puisque ces deux types de personnes participent moins directement à l'agriculture. Les exploitants adjoints s'adonnent à d'autres occupations et font office de deuxième ou de troisième exploitant sur la ferme; ils sont également des exploitants uniques sur les petites fermes de plaisance. Le partenaire financier est moins porté que l'exploitant adjoint à suivre une formation dans le domaine de l'agriculture puisqu'il prend des décisions financières plutôt que de gestion. Il est normal que ces personnes, dont le gagne-pain n'est pas directement lié à l'agriculture, étudient plutôt dans d'autres domaines.

### **L'état civil**

L'état civil donne un aperçu de la structure des familles des agriculteurs. Les données du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture nous permettent de déterminer si les personnes de ce groupe ont une situation semblable à celles de l'ensemble de la population.

On compte un plus grand nombre d'agriculteurs qui sont mariés<sup>8</sup>, comparativement au Canadien moyen. Sept personnes sur dix de la population agricole élargie sont mariées, tandis que seulement cinq sur dix de la population en général le sont. Plus de femmes de la population agricole

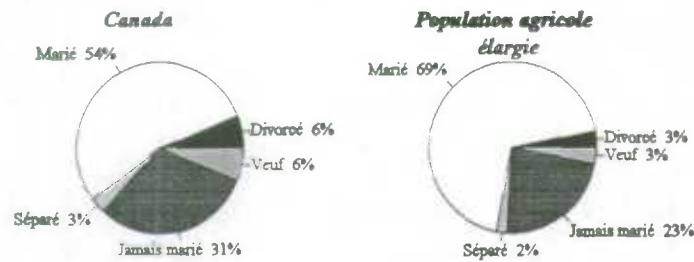
---

<sup>7</sup> Fait référence au domaine de formation principal d'une personne ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaire, un certificat ou un diplôme.

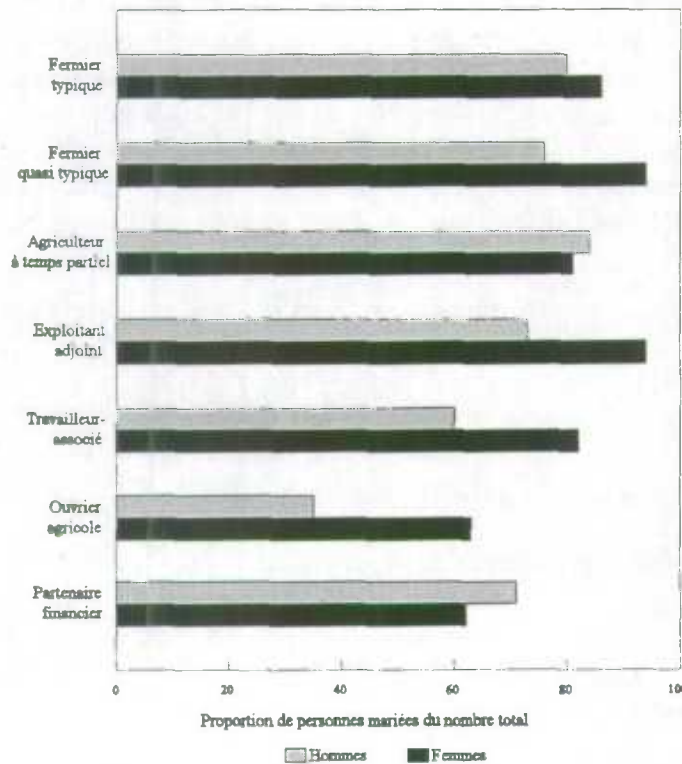
<sup>8</sup> «Marié» inclut les personnes vivant en union libre.

élargie (74 %) que d'hommes (67 %) sont mariées. Cela s'explique surtout par le fait qu'une grande proportion des hommes de cette population sont des fils qui ne sont pas encore mariés.

**On a célébré plus de mariages dans la population agricole élargie...**



**...et encore plus pour les femmes en agriculture**



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

Comme nous avons pu le constater, à bien des égards, les agriculteurs à temps partiel et les exploitants adjoints ont une situation semblable à celle des personnes de la population en général. Cependant, environ 83 % des agriculteurs à temps partiel et 89 % des exploitants adjoints sont mariés, comparativement à seulement 54 % pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, seulement 47 % des ouvriers agricoles sont mariés. Cela est probablement dû au fait que la plupart des personnes de ce groupe sont généralement plus jeunes, encore aux études et touchent un revenu moins important ne leur permettant pas de subvenir aux besoins d'une famille. Parmi ces ouvriers agricoles, la proportion de femmes mariées est presque deux fois plus élevée que celle des hommes.

On a enregistré deux fois moins de personnes veuves dans la population agricole élargie que dans la population en général (voir le graphique à la page précédente). Cela s'explique surtout par le fait qu'on trouve une plus grande proportion d'hommes (qui sont généralement moins souvent veufs) en agriculture. De même, il y a moins de femmes plus âgées (65 ans et plus) dans la population agricole élargie que dans la population en général. Cela s'explique aussi par le fait que les femmes quittent le secteur de l'agriculture au décès de leur conjoint ou pour une retraite volontaire; elles sont donc exclues de la population agricole élargie, diminuant ainsi la proportion de personnes veuves dans cette population. Pour les femmes veuves qui demeurent en agriculture, elles semblent prendre un rôle de partenaire financier. Ces femmes bénéficient probablement d'un soutien financier (une partie du revenu agricole) provenant du fils ou de la fille qui prend en charge les activités de la ferme.

### Les heures de travail

Les statistiques confirment le stéréotype : la population agricole travaille plus d'heures que la population en général. Les heures de travail<sup>9</sup> peuvent être interprétées comme un facteur représentatif du temps à consacrer à un emploi. De plus, le temps consacré à un travail est une caractéristique distinctive utile au moment de comparer la population agricole élargie à l'ensemble de la population.

Le travailleur moyen<sup>10</sup> de la population agricole élargie travaille environ 47 heures par semaine comparativement à 34 heures pour celui de la population en général. Il est intéressant de remarquer qu'en cette époque où les semaines de travail sont réduites il y a un segment important de la population qui travaille 38 % plus d'heures que le travailleur canadien moyen. Cependant, ces

---

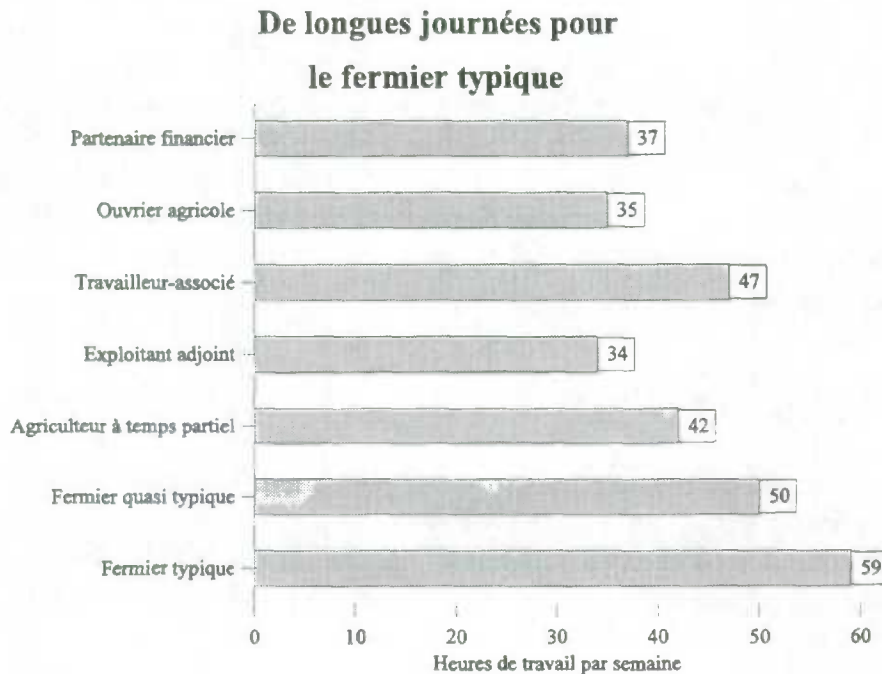
<sup>9</sup> Les travaux ménagers et le travail bénévole ne sont pas compris dans les heures de travail; par conséquent, les heures de travail réelles des femmes (et, dans une mesure moindre, des hommes) seront plus élevées que celles énoncées pour les occupations données.

<sup>10</sup> Souvenez-vous que certains groupes de la population agricole ne font pas partie de la population active.



chiffres peuvent être un peu plus élevés du fait que la question du recensement est posée pendant une période de pointe pour les agriculteurs (mai et juin). Les femmes ayant un lien avec l'agriculture ont déclaré 34 heures de travail par semaine, ou 68 % des heures déclarées par les hommes.

Les personnes qui travaillent le plus grand nombre d'heures en agriculture sont celles âgées entre 30 et 40 ans, avec 50 heures de travail par semaine en moyenne. Le nombre d'heures de travail des membres de la population agricole élargie et de la population en général augmente avec l'âge, pour atteindre un maximum chez les personnes âgées entre 30 et 44 ans, et diminuer ensuite vers l'âge de la retraite (65 ans et plus).



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

### **Les fermiers typiques travaillent et travaillent et...**

Au sein de la population agricole élargie, la période d'heures de travail varie en fonction de la catégorie. Les exploitants adjoints travaillent environ 34 heures par semaine, c'est-à-dire un peu

plus que le Canadien moyen. Les ouvriers agricoles travaillent aussi une semaine de travail régulière, soit 35 heures. Il semble que la majorité des fermiers typiques travaillent pendant presque toutes les heures de clarté, pour un total de 59 heures par semaine, ou 80 % de plus que le travailleur canadien moyen. En fait, ces fermiers travaillent plus que tout autre groupe agricole, peu importe l'âge. Comme les fermiers typiques sont responsables de l'exploitation et de la gestion de la ferme, ce qui suppose un travail manuel de même que des tâches de supervision et de gestion financière, il n'est pas étonnant qu'ils consacrent à l'agriculture plus d'heures que toute autre personne.

### Le revenu

Le niveau de revenu personnel est un des meilleurs indicateurs du bien-être et du niveau de vie. Le revenu total est donc important à cet égard. Cependant, les composantes du revenu total donnent un aperçu plus détaillé du revenu des personnes appartenant à la population agricole élargie. En déterminant qui touche quel type de revenu, nous pourrions définir encore davantage notre profil des gens en agriculture.

### **Les agriculteurs travaillent plus d'heures, mais touchent, en moyenne, un salaire moindre**

Tandis que les personnes en agriculture travaillent 38 % plus d'heures que le travailleur canadien moyen, leur revenu total est de 20 % moins élevé. Le revenu le plus élevé qui a été enregistré est celui des partenaires financiers, qui ont gagné plus de 35 000 \$ en 1990<sup>11</sup>. Ces personnes touchent environ 8 500 \$ de plus que le travailleur canadien moyen, et environ le triple de ce que l'ouvrier agricole moyen touche. Les ouvriers agricoles reçoivent un salaire inférieur à 13 000 \$, ce qui représente l'équivalent d'une personne gagnant 6,50 \$ de l'heure pour une année complète de travail. Chez les exploitants agricoles, c'est l'agriculteur à temps partiel qui s'en tire le mieux, avec un revenu annuel moyen de 30 400 \$. Tous les autres exploitants gagnent environ 20 000 \$. Le rapport entre les heures de travail et le revenu ne se révèle pas favorable pour les fermiers typiques et les fermiers quasi typiques. En fait, la personne moyenne ayant une occupation liée à l'agriculture touche seulement 7 ou 8 \$ l'heure, soit à peine plus que le salaire minimum.

---

<sup>11</sup> Les chiffres sur les revenus sont pour l'année précédant le recensement.

**Pour la population agricole élargie, le revenu provenant d'un emploi représente une proportion importante du revenu total**

	Revenu agricole net	Revenu d'emploi*	Revenu de source gouvernementale	Revenu de placements	Autres sources de revenu	Revenu total
<i>Revenu moyen par personne</i>			\$			
Canada	224	23 771	1 435	974	427	26 830
Population agricole élargie	3 853	13 215	2 172	2 423	686	22 349
Fermier typique	9 394	5 374	2 562	3 431	794	21 556
Fermier quasi typique	-	13 810	2 046	2 785	556	19 197
Agriculteur à temps partiel	-681	25 903	2 193	2 209	801	30 425
Exploitant adjoint	-	19 182	1 485	2 074	534	23 275
Travailleur-associé	9 965	4 940	2 054	3 327	737	21 023
Ouvrier agricole	-	9 254	2 011	1 138	408	12 811
Partenaire financier	6 068	23 598	1 878	2 716	957	35 217
<i>Répartition du revenu en pourcentage</i>			%			
Canada	1	89	5	4	2	100
Population agricole élargie	17	59	10	11	3	100
Fermier typique	44	25	12	16	4	100
Fermier quasi typique	-	72	11	15	3	100
Agriculteur à temps partiel	-2	85	7	7	3	100
Exploitant adjoint	-	82	6	9	2	100
Travailleur-associé	47	23	10	16	4	100
Ouvrier agricole	-	72	16	9	3	100
Partenaire financier	17	67	5	8	3	100
<i>Pourcentage déclarant un revenu</i>			%			
Canada	3	92	43	27	6	98
Population agricole élargie	63	61	49	42	9	98
Fermier typique	100	30	51	50	9	100
Fermier quasi typique	-	76	46	44	7	98
Agriculteur à temps partiel	100	84	58	43	8	100
Exploitant adjoint	-	86	42	42	7	98
Travailleur-associé	100	32	40	50	9	100
Ouvrier agricole	-	78	42	27	7	93
Partenaire financier	100	75	51	49	10	100

- néant ou zéro.

\* comprend le revenu d'un travail hors ferme tel que les salaires, les traitements et les autres revenus d'affaires.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

## **La population agricole élargie gagne la majeure partie de son revenu à l'extérieur de la ferme**

Le revenu provenant d'un emploi (voir le texte en encadré), qu'on pourrait aussi appeler revenu d'emploi non agricole puisqu'il exclut le revenu agricole net, forme la plus grande proportion du revenu total tant pour la population agricole élargie que pour la population en général. Pour la population agricole élargie, ce type de revenu d'emploi représente 59 % du revenu total, tandis que pour la population en général, la proportion est de 89 %. Comme 63 % de la population agricole élargie a déclaré un revenu d'emploi, on s'attend à ce que le revenu d'emploi soit relativement moins important pour la population agricole élargie que pour le Canadien moyen. Cependant, ce n'est pas le cas. En effet, le revenu d'emploi représente une part importante du flux de revenu pour tous les agriculteurs.

L'importance relative du revenu d'emploi varie entre «très élevée» pour les personnes s'adonnant à d'autres occupations, comme pour les exploitants à temps partiel et les exploitants adjoints, et «très faible», comme pour les travailleurs-associés et les fermiers typiques. Dans le cas des fermiers typiques, cela n'est pas étonnant puisqu'ils consacrent plus de temps à la ferme qu'à toute autre occupation. Quant aux travailleurs-associés, ils peuvent être des parents ou des métayers dont la principale source de revenu provient de la ferme. Le pourcentage relativement faible de fermiers typiques et de travailleurs-associés qui touchent un revenu d'emploi se traduit par un salaire faible d'environ 5 000 \$ en moyenne. Les agriculteurs à temps partiel ont gagné 25 900 \$, le revenu d'emploi le plus élevé.

### **Revenu d'emploi**

Le revenu d'emploi comprend les traitements et salaires, et les revenus d'entreprises non agricoles. Il ne comprend pas une partie du revenu d'emploi gagné sur la ferme par les ouvriers agricoles et les fermiers quasi typiques.

Les ouvriers agricoles et les fermiers quasi typiques gagnent un «différent type» de revenu d'emploi. Pour eux, les salaires et traitements proviennent d'un emploi sur la ferme tandis que pour les autres types de personnes, un travail à l'extérieur de la ferme génère leurs salaires et traitements. Les ouvriers agricoles ont déclaré un revenu d'emploi d'environ 9 300 \$. Si l'ouvrier agricole n'occupait pas un autre emploi, on pourrait s'attendre à ce que la plus grande partie de son salaire soit gagné sur la ferme. Environ la moitié des fermiers quasi typiques sont des gérants de ferme, ce qui signifie qu'ils touchent probablement un salaire. Ainsi, ces derniers gagnent aussi une bonne part de leur soi-disant revenu d'emploi sur la ferme, sous forme de salaire.

### **Le revenu agricole net est plus important pour les fermiers typiques**

On a enregistré divers degrés d'importance pour les quatre groupes de personnes en agriculture qui ont déclaré un revenu agricole net. Un peu moins de la moitié du revenu des travailleurs-associés et 44 % du revenu des fermiers typiques proviennent d'un revenu agricole net. Dans le cas des fermiers typiques, cela peut sembler étonnant puisqu'il s'agit de leur occupation principale; cependant, bon nombre des agriculteurs d'aujourd'hui doivent augmenter leur revenu agricole avec des revenus de placements et en travaillant à l'extérieur de la ferme. D'un autre côté, les agriculteurs à temps partiel ont déclaré un revenu agricole net négatif, une perte de près de 700 \$ en moyenne. On peut expliquer cela en partie par le fait qu'il y a des personnes qui choisissent de vivre en milieu rural et d'exploiter une petite ferme pour leur plaisir et que de telles fermes entraînent des dépenses d'exploitation. De même, il peut y avoir des nouveaux venus dans cette catégorie et bon nombre d'entre eux accuseront des pertes dans les premières années avant que leur champ d'activité agricole soit établi. Le partenaire financier, dont le revenu agricole net qu'il retire est son seul lien avec la population agricole élargie, gagne environ 6 000 \$ de l'exploitation agricole.

### **Les gens en agriculture obtiennent, en moyenne, davantage du gouvernement que les Canadiens moyens**

Les gens en agriculture touchent, en moyenne, 2 200 \$ sous forme de paiements de transfert gouvernementaux (excluant les subventions agricoles), ce qui représente 51 % de plus que la moyenne des Canadiens. Ce revenu provient surtout de paiements en vertu du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada, des prestations d'assurance-chômage et des allocations familiales. Puisque le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus est plus élevé dans la population active agricole que dans la population active totale, la proportion des paiements provenant des allocations de retraite y est aussi plus élevée. Les paiements de transfert gouvernementaux ne comptent que pour 5 % du revenu des partenaires financiers. Ce sont les ouvriers agricoles qui en ont obtenus le plus, avec 16 %. Comme les ouvriers agricoles touchent un revenu total plus faible par rapport au reste de la population agricole élargie, les paiements de transfert gouvernementaux (qui valent presque ceux de la population agricole élargie) qu'ils ont reçus sont plus importants, en proportion, que ceux touchés par les membres de la population agricole. Ces jeunes personnes célibataires, qui occupent un emploi saisonnier, touchent probablement des prestations d'assurance-chômage pendant la saison morte.

### **La population agricole élargie fait presque trois fois plus de placements que la population en général**

La personne moyenne impliquée en agriculture touche un revenu de placements de deux fois et demi supérieur à celui du Canadien moyen (2 500 \$ par rapport à 1 000 \$). De même, une plus grande proportion de ces agriculteurs (42 %) touchent un revenu de placements, comparativement

aux Canadiens faisant partie de la population active (27 %). Le fermier typique et le travailleur-associé touchent les montants les plus élevés (3 400 \$ et 3 300 \$ respectivement) et représentent aussi le pourcentage le plus élevé de personnes ayant déclaré un tel revenu (50 % pour les deux). L'ouvrier agricole, qui est plus jeune et touche le revenu le plus faible, a naturellement le revenu de placements moyen le moins élevé, avec à peine plus de 1 100 \$. Le revenu de placements représente une part plus importante du revenu total des travailleurs-associés, des fermiers typiques et des fermiers quasi typiques (entre 15 % et 16 % de leur revenu total). Chez le travailleur canadien moyen, le revenu de placements représente seulement 4 % de son revenu total.

**La part du revenu provenant d'autres sources de la population agricole élargie est semblable à celle de la population en général**

Les autres sources de revenu<sup>12</sup> représentent la plus petite part du revenu total, aussi bien pour la population agricole élargie (2 %) que pour la population en général (3 %). Pour la population agricole élargie, la part du revenu total provenant d'autres sources est d'environ 60 % supérieure à celle enregistrée pour la population en général. Les partenaires financiers ont reçu le plus gros montant, presque 1 000 \$, et les ouvriers agricoles, le plus petit, avec 400 \$.

Le présent chapitre a donné un aperçu des types d'analyses possibles avec la population agricole élargie. Une analyse plus approfondie des différents types de personnes de la population agricole élargie permettrait de découvrir d'autres faits intéressants. Le développement rural pourrait aussi profiter de cette typologie, comme on pourra le constater dans la prochaine section.

---

<sup>12</sup> Comprend les pensions de retraite d'entreprises et de la Fonction publique (et celles des veufs), les rentes de REÉR, les pensions alimentaires, les bourses d'études et les revenus provenant des pensionnaires.

## Chapitre 3 Le ménage

### Introduction

Le chapitre précédent portait sur les personnes liées au secteur agricole primaire soit par le travail, la gestion ou le revenu. Maintenant que nous avons une idée des personnes qui gèrent et exploitent les fermes du Canada ou qui y travaillent, nous pouvons nous consacrer au ménage de ces dernières. Puisque nous ne voulons pas compter plus d'une fois un ménage où on retrouve plus d'un type de personne liée à l'agriculture, nous fonderons nos comparaisons sur l'ensemble de la population agricole élargie plutôt que sur les groupes qui la composent.

Comme pour le chapitre précédent, nous utiliserons encore une fois notre nouvelle catégorie de «population agricole élargie» comme fondement de nos comparaisons. Le présent chapitre fournira une analyse provinciale et chronologique. Les données sur la *population agricole* sont disponibles depuis des décennies, mais celles sur les *ménages agricoles* couvrent la dernière décennie seulement. Afin de brosser un tableau complet, nous intégrerons l'analyse en nous attachant à la fois à la population agricole et au ménage agricole.

### La population agricole

Avant le Recensement de 1991, l'analyse des personnes vivant sur une ferme et de leur famille se limitait à la composante «exploitants agricoles» telle que définie dans le diagramme de la section *Typologie de la population agricole élargie* du deuxième chapitre<sup>13</sup>. Seules les personnes inscrites sur le formulaire du Recensement de l'agriculture et de la population en tant qu'exploitants étaient incluses dans la population agricole, de même que les membres de leur famille.

#### Quelle population?

La POPULATION AGRICOLE comprend les exploitants agricoles et les membres de leur famille vivant sur une ferme dans une région rurale.

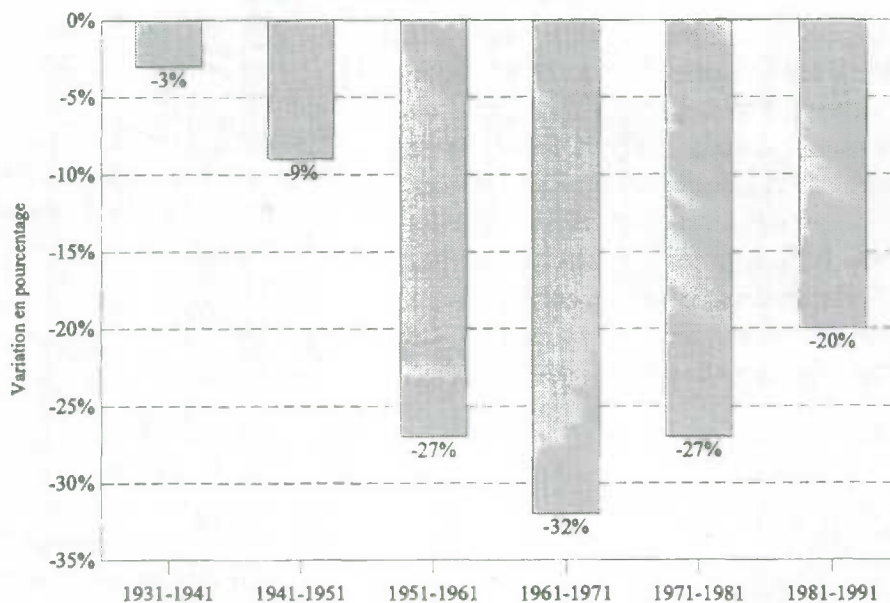
La POPULATION AGRICOLE ÉLARGIE comprend toutes les personnes qui sont des exploitants agricoles ou qui déclarent un revenu agricole net ou qui ont une occupation liée à l'agriculture.

La POPULATION DES MÉNAGES AGRICOLES comprend tous les membres du ménage où au moins un membre fait partie de la population agricole élargie.

<sup>13</sup> Voir la section sur la typologie (chapitre 2) pour connaître les trois parties du diagramme.

Depuis les cinquante dernières années, les activités agricoles sont devenues plus mécaniques et la taille de la famille canadienne a diminué. Ces deux facteurs aident à expliquer pourquoi la population agricole du Canada est passée de son point le plus haut en 1931 (3,2 millions de personnes) au niveau actuel de 867 300 personnes. De plus, la population agricole, qui représentait 31 % de la population du Canada en 1931, a chuté à seulement 3 % en 1991. Cependant, pour ce qui est des diminutions, le pire semble passé. Entre 1981 et 1991, le taux de décroissance de la population agricole était de 20 %, ce qui représente la plus faible baisse depuis la période allant de 1941 à 1951. En outre, si on prend les deux périodes de recensement comprises entre 1981 et 1991, le taux de diminution était plus faible pour la deuxième moitié de la décennie (- 7 %) par rapport à celui de la première moitié (- 13 %).

**Plus petite baisse en pourcentage de la population agricole depuis 1951**



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

**Les tendances provinciales des populations agricoles**

En 1991, la Saskatchewan venait en tête avec plus de 15 % de sa population qui appartenait à la population agricole, suivie par le Manitoba et l'Alberta (7 % chacun). À l'opposé, la population



agricole de Terre-Neuve ne représentait que 1 % de sa population totale. Depuis 1931, les cinq provinces à l'est de l'Ontario accusent le taux de décroissance le plus marqué. La population agricole du Nouveau-Brunswick a chuté de 93 % pour passer de 178 000 personnes en 1931 à 11 000 personnes en 1991. Au Québec, la population agricole est passée de 744 000 personnes à 123 000 personnes au cours de la même période, une baisse de 83 %. Comme l'économie de l'est du pays s'est diversifiée, peu de gens sont demeurés dans le domaine de l'agriculture. Les Prairies, en comparaison, dépendent davantage de l'agriculture comme mode de vie. La Colombie-Britannique, bien qu'elle ne dépende pas autant de l'agriculture, avait d'autres raisons<sup>14</sup> pour expliquer sa décroissance relativement faible (la plus faible au pays). La tendance la plus récente depuis 1986 montre que toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, ont vu leur population agricole diminuer. Les diminutions les plus importantes, encore une fois, ont été enregistrées dans les provinces à l'est de l'Ontario (sauf Terre-Neuve).

### La population des ménages agricoles

Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, la nouvelle définition de la population agricole élargie est plus vaste, quoique plus spécifique au domaine de l'agriculture, que la définition de la population agricole. Mais qu'en est-il des ménages agricoles? Quels sont les chiffres et les tendances pour la population des ménages agricoles? Comme la nouvelle définition comprend les exploitants aussi bien que les personnes qui touchent un revenu agricole net et qui ont une occupation liée à l'agriculture, il devrait logiquement y avoir un plus grand nombre de personnes dans les ménages de cette population. Cette hypothèse s'est confirmée puisqu'en 1991 la population des ménages agricoles comptait deux fois plus de personnes (1,7 million) que la population agricole (867 300). Cela représentait plus de 6 % des 27 millions de Canadiens.

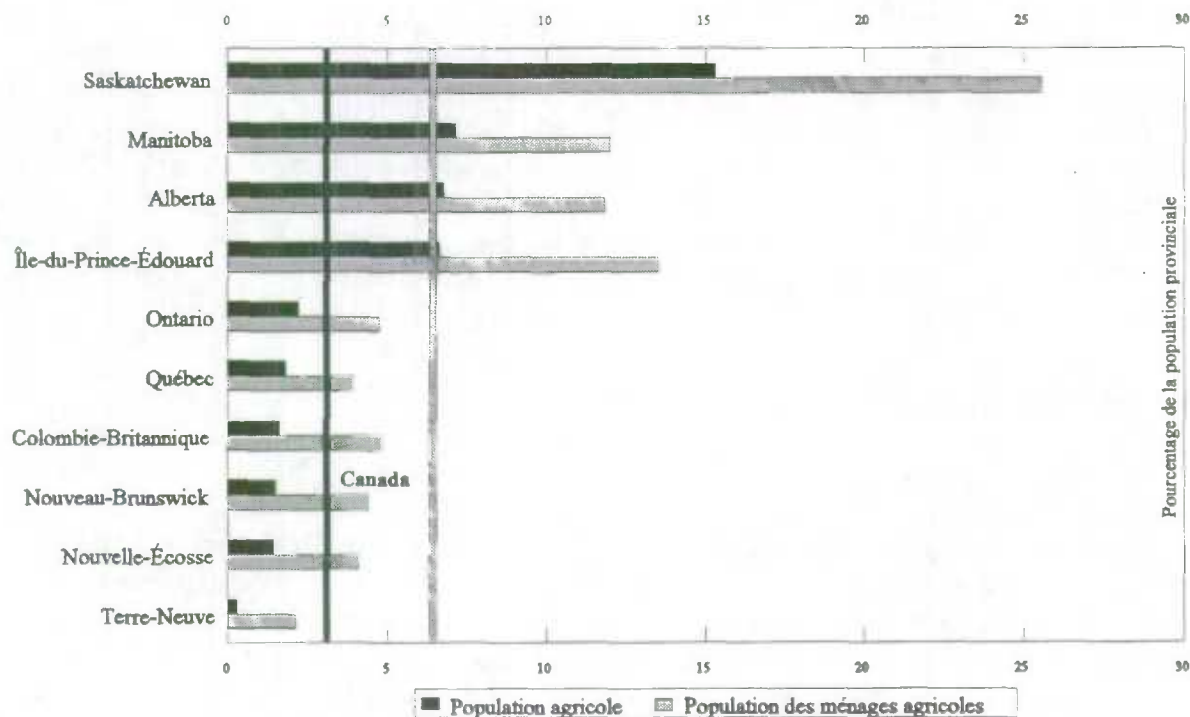
Un aperçu chronologique de la population des ménages agricoles montre que ce segment de population connaît aussi une décroissance. Depuis 1986, on a enregistré une diminution de 3 % du nombre de personnes et de parents dans la population agricole élargie<sup>15</sup>. Il semble que la population des ménages agricoles ait diminué du fait que les familles sont plus petites depuis 1986. Comme nous le verrons plus loin, la taille moyenne d'une famille canadienne typique et celle des ménages agricoles sont convergentes.

---

<sup>14</sup> Parmi les explications possibles, il pourrait y avoir le choix de cette province comme refuge de retraite (une partie des retraités y auraient entrepris des activités agricoles).

<sup>15</sup> Les données provenant des recensements antérieurs au recensement de 1991 peuvent sous-évaluer légèrement la population totale des ménages agricoles puisque tous les exploitants énumérés sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture ne font pas nécessairement partie du même ménage. En effet, la population des ménages agricoles diminue de plus de 5 % si nous faisons une comparaison en excluant, pour 1991, les ménages qui comprennent les deuxièmes et troisièmes exploitants inscrits. En d'autres mots, le total est sous-évalué d'environ 2 %, ou 35 000 personnes.

### La population des ménages agricoles représentait presque le double de la population agricole en 1991



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

Comme pour la population agricole, la Saskatchewan arrivait première avec un quart de sa population appartenant à la catégorie des ménages agricoles. Venait ensuite l'Île-du-Prince-Édouard avec 13 %. Dans les autres provinces de l'Atlantique, la population des ménages agricoles comptait au moins deux fois plus de personnes que la population agricole. Puisque ces trois provinces de l'Atlantique comptaient la plus faible proportion d'exploitants dans leur population agricole élargie, on pouvait s'attendre à ce que la population des ménages agricoles soit plus importante que la population agricole<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Souvenez-vous que la population agricole comprend seulement les exploitants et leur famille. Il y avait proportionnellement moins d'exploitants dans ces provinces au sein de la population agricole élargie, ce qui signifie qu'un plus grand pourcentage de la population agricole élargie sera formé de non exploitants (qui ne font pas partie de la population agricole). Lorsqu'on inclut les membres des familles de ces non exploitants (proportionnellement plus élevés), la population des ménages agricoles résultante est proportionnellement plus élevée que celle de la population agricole.

## **Le nombre de ménages**

En 1991, la population agricole élargie comptait 508 000 ménages (voir le tableau à la page 33), à peu près comme en 1981. Comme le nombre de ménages n'a pas changé et que le nombre total de personnes qu'ils comptent a diminué, la majeure partie de la décroissance enregistrée pour cette population est principalement attribuable à la diminution de la taille moyenne des ménages. L'Ontario, qui compte la plus forte population au Canada, avait le plus grand nombre de ménages dont au moins une personne faisait partie de la population agricole élargie (140 000). En outre, c'est la population des ménages agricoles de l'Ontario qui comptait le plus grand nombre de personnes (478 000 personnes); c'est aussi dans cette province qu'on a dénombré le plus grand nombre de fermes de recensement (68 600). Six provinces ont vu le nombre de leurs ménages agricoles augmenter depuis 1981. Terre-Neuve et la Colombie-Britannique ont enregistré les hausses les plus marquées, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario connaissaient, pour leur part, les diminutions les plus importantes.

## **Presque deux tiers des ménages agricoles comptent une seule personne de la population agricole élargie**

Du nombre de ménages comptant des membres de la population agricole élargie, la plupart ne comptent qu'une personne associée à l'agriculture. Plus les ménages comptent un grand nombre de personnes impliquées en agriculture, moins ces ménages sont nombreux. Les provinces de l'Atlantique ont la plus forte proportion de ménages ne comptant qu'une seule personne impliquée en agriculture tandis que les Prairies ont la moins forte. En outre, les provinces qui ont la plus forte proportion de ménages ayant une personne impliquée en agriculture ont aussi signalé la plus forte proportion d'ouvriers agricoles dans leur population agricole élargie.

Historiquement, le nombre de ménages qui ont une seule personne impliquée en agriculture a diminué, passant de 74 % de tous les ménages agricoles en 1981 à 64 % en 1991. On peut expliquer cette diminution, entre autres, par l'accroissement de la taille moyenne des fermes telle que mesurée par les revenus agricoles bruts. L'augmentation de la taille moyenne des fermes est principalement attribuable à la diminution du nombre de fermes de petite taille. Ces dernières ont un nombre moins élevé de personnes faisant partie de la population agricole élargie; il en va de même pour leur ménage. L'ajout d'un deuxième et d'un troisième exploitant sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture pourrait aussi avoir une influence sur ces proportions. Plusieurs de ces deuxièmes et troisièmes exploitants sont des membres de la famille et font donc partie du même ménage. La proportion des ménages comptant deux personnes impliquées en agriculture venait combler une bonne part de la différence, passant de 20 % en 1981 à 29 % en 1991. Les provinces à l'est du Québec ont enregistré les augmentations les plus faibles, tandis que les provinces à l'ouest de l'Ontario ont connu les plus fortes.

### **La taille moyenne des ménages agricoles**

Plus il y a de personnes en agriculture dans un ménage, plus le nombre moyen de personnes dans ce ménage est élevé. Les ménages qui ont un seul membre de la population agricole élargie comptent en moyenne 3,1 personnes par ménage. Ceux à deux membres comptent 3,4 personnes par ménage et ceux à trois membres ont 4,3 personnes. Pour les ménages comptant plus de trois membres de la population agricole élargie, la taille moyenne de la famille est de 8,4 personnes. Le nombre de ces ménages est demeuré relativement stable entre 1981 et 1991. Par opposition, les ménages comptant moins de quatre membres de la population agricole élargie ont diminué de 12 %, en moyenne, depuis 1981.

Dans les provinces des Prairies, la taille moyenne des ménages est inférieure à la moyenne nationale, qu'ils comptent un, deux ou trois membres de la population agricole élargie. Cependant, lorsque le ménage compte plus de trois membres, ces provinces enregistrent une moyenne de 12 personnes par ménage, dont plus de la moitié provient de la population agricole élargie. Cette moyenne représente le double de celle enregistrée pour le reste du Canada. Les Prairies comptent pour 62 % des résidents qui font partie de ménages ayant plus de trois membres de la population agricole élargie. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le nombre de colonies huttérites qui vivent dans ces provinces<sup>17</sup>.

Les ménages de plus grande taille, avec ou sans personne liée à l'agriculture, ont été dénombrés dans les provinces de l'Atlantique. Terre-Neuve arrive première pour la taille moyenne des ménages comptant une personne impliquée en agriculture. Les ménages du Québec et de la Colombie-Britannique comptant, respectivement, deux et trois personnes impliquées en agriculture ont la taille moyenne la plus élevée.

Les comparaisons chronologiques ont révélé une diminution plus importante depuis 1986, par rapport au recensement précédent, du nombre de ménages comptant une personne associée à l'agriculture pour toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, où le nombre de ces ménages a augmenté. Cette province a connu la hausse la plus marquée du nombre de ménages agricoles contenant une personne associée à l'agriculture depuis 1981. La Colombie-Britannique est la seule autre province qui a enregistré une hausse de ces ménages durant la période 1981-1991.

---

<sup>17</sup> Les colonies huttérites comprennent le groupe de personnes de religion huttérite qui vivent dans des habitations collectives et qui utilisent leur terre à des fins agricoles.

Les ménages agricoles sont plus gros que les ménages canadiens moyens

	Nombre...	Tous les ménages	Ménages non-agricoles	Ménages agricoles avec				
				1 et plus	1	2	3	4 et plus
				personnes associées à l'agriculture				
Terre-Neuve	De ménages	175 260	172 160	3 100	2 640	370	55	35
	Total de personnes	565 853	553 988	11 864	10 084	1 338	246	196
	De personnes associées à l'agriculture	3 688	-	3 688	2 640	740	165	143
Île-du-Prince-Édouard	De ménages	44 865	39 915	4 940	3 610	1 005	250	75
	Total de personnes	129 448	111 949	17 470	12 353	3 642	1 097	378
	De personnes associées à l'agriculture	6 677	-	6 677	3 610	2 010	750	307
Nouvelle-Écosse	De ménages	325 870	315 155	10 715	8 455	1 845	300	115
	Total de personnes	896 254	859 562	36 692	28 104	6 600	1 271	717
	De personnes associées à l'agriculture	13 530	-	13 530	8 455	3 690	900	485
Nouveau-Brunswick	De ménages	254 890	245 940	8 950	6 945	1 725	240	40
	Total de personnes	721 438	689 893	31 545	23 925	6 451	985	204
	De personnes associées à l'agriculture	11 275	-	11 275	6 945	3 450	720	160
Québec	De ménages	2 642 090	2 563 865	78 225	53 980	19 205	3 805	1 235
	Total de personnes	6 879 509	6 610 270	269 239	172 738	72 013	17 131	7 357
	De personnes associées à l'agriculture	109 196	-	109 196	53 980	38 410	11 415	5 391
Ontario	De ménages	3 648 875	3 508 610	140 265	91 985	38 120	7 460	2 700
	Total de personnes	10 053 829	9 576 151	477 678	292 429	134 202	33 466	17 581
	De personnes associées à l'agriculture	202 557	-	202 557	91 985	76 240	22 380	11 952
Manitoba	De ménages	406 680	367 120	39 560	24 030	12 270	2 460	800
	Total de personnes	1 087 844	957 306	130 538	69 116	40 098	9 896	11 428
	De personnes associées à l'agriculture	61 580	-	61 580	24 030	24 540	7 380	5 630
Saskatchewan	De ménages	364 325	280 960	83 365	49 120	27 055	5 730	1 460
	Total de personnes	984 120	732 799	251 321	132 096	85 434	22 684	11 107
	De personnes associées à l'agriculture	127 703	-	127 703	49 120	54 110	17 190	7 283
Alberta	De ménages	913 160	820 250	92 910	55 540	30 790	5 150	1 430
	Total de personnes	2 534 467	2 235 260	299 207	161 216	99 607	20 507	17 877
	De personnes associées à l'agriculture	141 869	-	141 869	55 540	61 580	15 450	9 299
Colombie-Britannique †	De ménages	1 273 830	1 227 640	46 190	31 360	12 570	1 710	550
	Total de personnes	3 351 379	3 191 850	159 529	102 994	44 178	8 364	3 993
	De personnes associées à l'agriculture	64 069	-	64 069	31 360	25 140	5 130	2 439
Canada	De ménages	10 049 845	9 541 625	508 220	327 665	144 955	27 160	8 440
	Total de personnes	27 204 141	25 519 058	1 685 083	1 005 055	493 563	115 627	70 838
	De personnes associées à l'agriculture	742 144 *	-	742 144	327 665	289 910	81 480	43 089

\* ce chiffre diffère de celui présenté au Chapitre 2 parce qu'il provient d'une autre base de données.

† comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

- néant ou zéro.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

## **Rapprochement des tailles respectives du ménage agricole et du ménage canadien dans les années 90**

La famille agricole nombreuse pourrait bien être chose du passé. La taille moyenne du ménage agricole a diminué de plus de 9 % depuis 1981. Le rapport entre la taille moyenne du ménage agricole et celle du ménage canadien moyen nous donne une idée de la taille relative des ménages agricoles en comparaison avec tous ceux du Canada. En 1981, la taille du ménage agricole moyen était de 26 % supérieure à celle du ménage canadien moyen; en 1991, cet écart est passé à 23 %. Cette diminution de la taille relative du ménage agricole par rapport au ménage en général reflète une convergence de la taille des ménages des deux populations.

### **Pourquoi les ménages sont-ils plus petits et convergents?**

Un grand nombre de facteurs sociologiques sous-tendent l'évolution de la structure du ménage. Les ménages à deux revenus, l'acceptation des contraceptifs et des enfants nés hors du mariage, de même que le vieillissement de la population (ce qui suggère des ménages où les enfants ont quitté la maison ou des ménages composés de personnes veuves) sont autant de raisons qui expliquent la taille plus petite des ménages. Outre les facteurs précités, des raisons plus spécifiques sous-tendent la décroissance de la taille du ménage agricole et ont entraîné une convergence de la taille des familles pour les deux groupes. L'évolution technologique que connaît le mode d'exploitation des fermes d'aujourd'hui réduit le besoin d'utiliser beaucoup de main-d'oeuvre. Dans le passé, les enfants étaient ceux qui s'occupaient de nourrir les animaux, d'ensemencer ou de faire la récolte. Les fermes modernes peuvent être exploitées par une ou deux personnes avec l'aide d'une machinerie spécialisée. Il ressort donc que l'apport économique des enfants au secteur agricole a considérablement diminué.

### **La taille des ménages agricoles de la Saskatchewan est à peine supérieure à celle de l'ensemble de ses ménages**

La taille moyenne des ménages agricoles de la Saskatchewan est de seulement 12 % supérieure à celle de l'ensemble de ses ménages. L'Alberta suit avec 16 %. Par contraste, le Québec et la Colombie-Britannique ont tous deux des ménages agricoles dont la taille est de 32 % plus grande que celle de l'ensemble de leurs ménages respectifs. Les pourcentages plus faibles enregistrés dans les deux provinces des Prairies s'expliquent en partie par la proportion plus élevée d'exploitants compris dans leur population agricole élargie. En effet, il y a avait plus de fermes à exploitant unique dans ces deux provinces qu'ailleurs au Canada; il est donc fort probable que ces ménages comptent moins de personnes. De même, la population agricole élargie en Saskatchewan et en Alberta compte la plus faible proportion d'ouvriers agricoles. Comme la majorité des ouvriers agricoles sont jeunes et vivent possiblement encore à la maison de leurs parents, il y a une plus

grande chance que la taille de ces ménages soit plus importante que celle des ménages comptant une personne plus âgée (et sans enfant).

## **Le revenu**

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le revenu est une variable très importante permettant d'établir le profil de la population agricole élargie. Pour la présente section du document, nous avons choisi cette variable afin de comparer la population en général avec les personnes (et leur ménage) faisant partie de la population agricole élargie.

### **Le revenu du ménage agricole est supérieur à celui du ménage canadien moyen**

En 1990, le revenu total moyen du ménage agricole était de 49 800 \$, comparativement à 46 200 \$ pour le ménage canadien moyen. Cependant, comme la taille du ménage agricole moyen est supérieure à celle du ménage canadien moyen, le revenu par habitant au sein du ménage agricole est moins élevé que celui enregistré pour le ménage en général. Le revenu moyen de chaque personne faisant partie du ménage canadien moyen est de 17 000 \$, comparativement à 15 000 \$ pour celle du ménage agricole moyen.

Le revenu du ménage augmente au même rythme que le nombre de personnes impliquées en agriculture. Par contre, le revenu par habitant de chaque membre du ménage a diminué alors que le nombre de personnes vivant de l'agriculture a augmenté. Le revenu moyen pour chaque personne du ménage est passé de 15 600 \$ pour les ménages comptant une seule personne en agriculture à 9 100 \$ pour ceux qui en ont plus de trois. Cela nous porte à croire que chaque personne supplémentaire impliquée en agriculture apporte un revenu inférieur à celui de la personne précédente.

Le revenu des ménages ayant plus de 3 personnes impliquées en agriculture est plus élevé

		Tous les ménages	Ménages non agricoles	Ménages agricoles avec				
				1 et plus	1	2	3	4 et plus
				personnes impliquées en agriculture				
				S				
Terre-Neuve	Revenu agricole moyen du ménage	60	-	3 405	2 482	6 787	3 570	37 792
	Revenu d'emploi moyen du ménage	29 015	29 064	26 317	26 538	21 563	38 844	39 334
	Revenu total moyen du ménage	39 938	39 911	41 443	40 616	39 426	59 287	96 783
Île-du-Prince-Édouard	Revenu agricole moyen du ménage	1 077	-	9 774	6 703	13 672	27 193	48 211
	Revenu d'emploi moyen du ménage	26 886	26 880	26 935	27 166	23 783	33 241	37 444
	Revenu total moyen du ménage	39 232	38 117	48 239	45 207	49 711	72 001	96 480
Nouvelle-Écosse	Revenu agricole moyen du ménage	152	-	4 635	3 121	7 664	13 056	45 962
	Revenu d'emploi moyen du ménage	29 686	29 712	28 910	28 987	28 111	25 098	46 352
	Revenu total moyen du ménage	40 244	40 114	44 054	42 581	46 557	48 380	101 757
Nouveau-Brunswick	Revenu agricole moyen du ménage	138	-	3 918	2 528	8 438	11 638	3 871
	Revenu d'emploi moyen du ménage	28 482	28 364	31 698	32 136	30 326	27 008	42 736
	Revenu total moyen du ménage	38 967	38 687	46 654	45 598	50 115	50 128	59 429
Québec	Revenu agricole moyen du ménage	235	-	7 946	4 691	13 334	19 920	29 542
	Revenu d'emploi moyen du ménage	31 481	31 571	28 536	29 622	24 604	30 183	37 094
	Revenu total moyen du ménage	40 953	40 782	46 550	44 364	47 591	60 917	81 617
Ontario	Revenu agricole moyen du ménage	237	-	6 173	3 397	9 598	16 334	24 307
	Revenu d'emploi moyen du ménage	41 096	41 171	39 214	40 582	34 709	40 769	51 936
	Revenu total moyen du ménage	52 287	52 027	58 791	56 805	58 478	72 136	93 983
Manitoba	Revenu agricole moyen du ménage	748	-	7 689	4 549	11 358	16 777	17 770
	Revenu d'emploi moyen du ménage	29 619	30 326	23 067	25 011	19 577	22 345	20 437
	Revenu total moyen du ménage	40 261	40 190	40 918	39 519	41 556	49 033	48 148
Saskatchewan	Revenu agricole moyen du ménage	1 979	-	8 648	5 879	11 465	16 041	20 598
	Revenu d'emploi moyen du ménage	26 141	27 707	20 864	21 771	18 824	21 877	24 162
	Revenu total moyen du ménage	38 720	37 919	41 420	39 325	42 812	49 449	54 558
Alberta	Revenu agricole moyen du ménage	690	-	6 778	4 263	9 578	14 152	17 593
	Revenu d'emploi moyen du ménage	37 536	38 355	30 304	31 712	27 180	31 462	38 703
	Revenu total moyen du ménage	47 316	47 113	49 111	47 587	49 512	57 658	68 833
Colombie-Britannique *	Revenu agricole moyen du ménage	111	-	3 026	2 062	4 463	7 838	10 090
	Revenu d'emploi moyen du ménage	35 869	35 750	39 010	38 012	38 853	50 242	64 555
	Revenu total moyen du ménage	47 135	46 885	54 517	51 976	56 384	74 912	93 269
Canada	Revenu agricole moyen du ménage	341	-	6 740	4 089	10 124	15 861	22 198
	Revenu d'emploi moyen du ménage	35 612	35 852	31 109	32 326	27 639	32 095	40 250
	Revenu total moyen du ménage	46 222	46 033	49 775	47 980	50 233	60 628	76 657

- néant ou zéro.

\* comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



### **L'écart entre le revenu par habitant des ménages agricoles et celui des ménages en général s'est refermé**

Depuis 1980, le revenu moyen des ménages a augmenté (en dollars constants) de 20 % pour le ménage agricole moyen et de 19 % pour le ménage canadien moyen. Cette augmentation, combinée à une plus grande diminution de la taille du ménage agricole, signifie que l'agriculture a vu augmenter le revenu par habitant<sup>18</sup> du ménage agricole moyen par rapport à celui du ménage en général. En fait, le rapport entre le revenu par habitant des ménages agricoles et celui des ménages canadiens moyens est passé de 83 % en 1985 à 88 % en 1990. Cela signifie que le ménage agricole moyen rattrape le ménage canadien moyen en ce qui a trait au revenu par habitant. Une des raisons possibles de ce changement est que le revenu total du ménage agricole a augmenté à un taux légèrement plus élevé que celui du ménage canadien moyen. De même, la taille du ménage agricole moyen a diminué plus rapidement que celle du ménage canadien.

En 1990, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré les revenus de ménage les plus élevés aussi bien pour la population agricole élargie que pour la population en général. Même si toutes les provinces ont un revenu de ménage agricole plus élevé que le revenu de l'ensemble des ménages de leurs provinces respectives, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province où le revenu par habitant du ménage agricole est plus élevé que le revenu par habitant du ménage en général. En 1980, seule la Saskatchewan a eu un revenu par habitant du ménage agricole supérieur au revenu par habitant de l'ensemble des ménages de sa province.

### **Le revenu d'emploi<sup>19</sup> représente la plus grande part du revenu total**

Le revenu provenant d'un emploi représente la plus grande part du revenu total, aussi bien pour les ménages agricoles que pour les ménages canadiens. Le revenu d'emploi moyen pour les ménages agricoles est de 31 100 \$, ce qui représente 62 % de leur revenu total. Pour le ménage canadien moyen, le revenu d'emploi moyen est de 35 600 \$, soit 77 % du revenu total. Cette différence est semblable à celle obtenue lorsqu'on a comparé les mêmes proportions pour la population agricole élargie et la population en général au chapitre précédent (59 % et 89 % respectivement). Même si la divergence est plus grande entre ces deux chiffres lorsqu'on considère chaque individu, il semble que les personnes impliquées en agriculture gagnent la majeure partie du revenu du ménage.

Lorsque le nombre de personnes en agriculture augmente, la proportion du revenu d'emploi par rapport au revenu total passe de 68 % pour les ménages comptant une seule de ces personnes à

---

<sup>18</sup> Le revenu par habitant peut être calculé en utilisant le tableau sur la taille du ménage et celui sur le revenu.

<sup>19</sup> Comprend les traitements et salaires des ouvriers agricoles et des gérants de ferme non autonomes.

52 % pour ceux de plus de trois personnes. Il est intéressant de remarquer que même dans les ménages comptant un grand nombre de personnes impliquées en agriculture, plus de la moitié du revenu provient d'un emploi. Cela porte à croire que la majorité des personnes des ménages agricoles travaillent, dans une certaine mesure, à l'extérieur de la ferme.

Depuis 1980, le revenu d'emploi a augmenté de 27 % pour les ménages agricoles et de 14 % pour le ménage canadien moyen. Cela signifie qu'il y a un plus grand nombre de personnes impliquées en agriculture qui travaillent à l'extérieur de la ferme ou qui occupent des emplois à l'extérieur de la ferme mieux rémunérés. La part du revenu d'emploi par rapport au revenu total a connu une augmentation pour le ménage agricole et une diminution pour le ménage en général. Pour le ménage agricole, cela peut être dû à l'augmentation du travail hors ferme. Pour l'ensemble de la population, le vieillissement de la population, les retraites anticipées et une augmentation des revenus de placements et de retraite pourraient expliquer la diminution de la part du revenu d'emploi par rapport au revenu total.

#### **Le revenu agricole net contribue de moins en moins au revenu du ménage agricole**

Le revenu agricole net représente seulement 14 % du revenu total des ménages agricoles, comparativement à 20 % pour les personnes faisant partie de la population agricole élargie. Cela signifie qu'un grand nombre de personnes de ces ménages ne tirent qu'un faible revenu de l'agriculture. Comme on pouvait s'y attendre, le revenu agricole net devrait être une source de revenu plus importante pour les personnes qui participent directement à l'agriculture comparativement aux autres membres de leur ménage.

Depuis 1980, la part du revenu total qui revient au revenu agricole net a diminué d'un tiers. Cette diminution peut être attribuée à la croissance du travail hors ferme. En retour, ce phénomène pourrait s'expliquer par la diminution du prix des produits agricoles. Ou encore, il se pourrait qu'il soit financièrement plus profitable pour l'agriculteur de travailler hors ferme à 15 \$ l'heure, par exemple, et de payer un ouvrier agricole 7 \$ l'heure plutôt que d'exécuter le travail lui-même sur la ferme.

Pour les ménages comptant une personne de la population agricole élargie, moins de 9 % de leur revenu provenait de la ferme. Par contre, si le nombre de ces personnes dans la famille augmente, la proportion du revenu agricole augmente aussi. Il fallait s'y attendre; en effet, plus il y a de personnes travaillant dans un domaine connexe à l'agriculture dans le ménage, plus il y a de personnes qui travaillent sur la ferme familiale et plus la ferme devient la principale source de revenu.

À l'échelle provinciale, ce sont les ménages agricoles de la Colombie-Britannique qui tirent la plus petite part de leur revenu de la ferme (6 %). Inversement, en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard, où l'économie provinciale et les résidents dépendent davantage de l'agriculture,

20 % du revenu total provient de la ferme. La Colombie-Britannique a aussi enregistré la plus faible proportion de revenu agricole pour les ménages comptant une ou deux personnes associées à l'agriculture. Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ont la proportion la plus faible pour les ménages comptant, respectivement, trois et plus de trois personnes associées à l'agriculture. L'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan ont enregistré la proportion la plus élevée du revenu familial provenant de l'agriculture.

Depuis 1980, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont vu le revenu agricole net des ménages demeurer stable ou augmenter par rapport au revenu total. Inversement, les Prairies ont connu la diminution la plus marquée. En Saskatchewan, la part du revenu agricole net par rapport au revenu total est passée de 42 % en 1985 à 21 % en 1990. Au cours de la même période, le ménage agricole moyen de la Saskatchewan a vu son revenu agricole net être coupé de moitié (de 17 300 \$ à 8 600 \$). Les diminutions enregistrées dans les Prairies sont attribuables à un accroissement de la dette et à la chute des prix du blé.

Jusqu'à maintenant, nous avons cerné les caractéristiques personnelles des personnes associées à l'agriculture; cependant, afin de compléter le tableau, nous allons établir un rapport entre ces caractéristiques et les exploitants agricoles.

## Chapitre 4 L'exploitant agricole

### Introduction

Dans les chapitres précédents, nous avons établi le profil des personnes en agriculture et de leur ménage. Afin de fournir un tableau plus complet de l'agriculture, nous allons maintenant nous attarder aux exploitants agricoles. Le présent chapitre propose une analyse des caractéristiques propres aux exploitants agricoles, peu importe qu'ils aient une occupation agricole ou touchent un revenu agricole net. Souvenez-vous que dans l'analyse présentée dans les pages précédentes les personnes identifiées en tant qu'exploitants comprenaient un mélange de fermiers typiques, de fermiers quasi typiques, d'agriculteurs à temps partiel et d'exploitants adjoints. Les caractéristiques se rapportant au groupe d'exploitants, comme le nombre, le sexe, l'âge et le revenu seront examinées. Ces variables seront étudiées de pair avec certaines variables agricoles telles que la taille et le type de ferme, produisant ainsi une analyse plus détaillée des exploitants agricoles d'aujourd'hui.

Nous allons commencer le chapitre en nous attardant à l'année de recensement 1991 puisque cette année-là, pour la première fois dans son histoire, le Recensement de l'agriculture permettait de déclarer plus d'un exploitant par ferme de recensement. Cette modification apportée au questionnaire du Recensement de l'agriculture a permis à Statistique Canada de mieux représenter la contribution des femmes en agriculture de même que la structure de gestion des fermes canadiennes. En raison de ce changement, certaines données du Recensement de 1991 ne peuvent pas être simplement comparées avec celles des recensements antérieurs. Nous avons toutefois découvert que les caractéristiques des exploitants qui ont été inscrits en premier sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture de 1991 étaient semblables à celles de l'exploitant unique inscrit dans les recensements précédents. La deuxième partie du chapitre s'efforcera de comparer les caractéristiques des exploitants inscrits premier en 1991 à celles de tous les exploitants des recensements précédents.

Avant d'analyser les caractéristiques des exploitants agricoles, il est important de relier ces exploitants avec le reste de la population agricole élargie. Le tableau qui suit montre les relations entre les exploitants<sup>20</sup> de la population agricole élargie et la population agricole élargie dans son ensemble. Ce tableau lie aussi la première et la deuxième partie du chapitre en répartissant les exploitants selon qu'ils aient été inscrits premier, deuxième ou troisième. Aux fins de comparaison, utilisez la rangée «Tous les exploitants», mais pour la partie historique, utilisez la rangée «Exploitants inscrits premier».

---

<sup>20</sup> C'est-à-dire la section «Exploitants agricoles» du diagramme de la typologie (voir le chapitre 2).

**Typologie de tous les exploitants agricoles dénombrés lors du Recensement de l'agriculture de 1991**

		Fermier typique	Fermier quasi typique	Agriculteur à temps partiel	Exploitant adjoint	Tous les exploitants
EXPLOITANTS	Femmes	6 075	990	8 125	955	16 145
	Hommes	157 635	13 950	85 810	4 550	261 945
INSCRITS	Total	163 710	14 940	93 935	5 505	278 090
PREMIER	Proportion de femmes	4	7	9	17	6
	% de tous les exploitants (selon le type d'exploitant)	81	40	76	20	71
EXPLOITANTS	Femmes	23 890	16 270	22 740	18 890	81 790
	Hommes	10 485	3 375	4 780	1 755	20 395
INSCRITS	Total	34 375	19 645	27 520	20 645	102 185
DEUXIÈME	Proportion de femmes	70	83	83	92	80
	% de tous les exploitants (selon le type d'exploitant)	17	53	22	74	26
EXPLOITANTS	Femmes	730	595	570	810	2 705
	Hommes	3 545	2 040	1 175	835	7 595
INSCRITS	Total	4 275	2 635	1 745	1 645	10 300
TROISIÈME	Proportion de femmes	17	23	33	49	26
	% de tous les exploitants (selon le type d'exploitant)	2	7	1	6	3
TOUS LES	Femmes	30 695	17 855	31 435	20 655	100 640
	Hommes	171 665	19 365	91 765	7 140	289 935
	Total	202 360	37 220	123 200	27 795	390 575
EXPLOITANTS	Proportion de femmes	15	48	26	74	26
	% de tous les exploitants (selon le type d'exploitant)	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

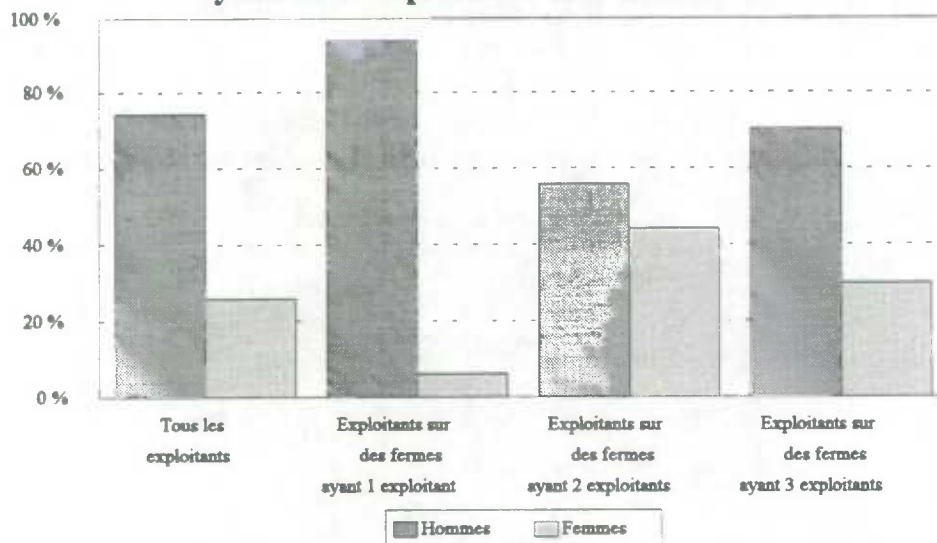
## Partie 1 - Tous les exploitants agricoles

### Un quart de tous les exploitants sont des femmes

En 1991, plus de 390 000 exploitants agricoles ont été dénombrés sur les 280 000 fermes de recensement au Canada. Les femmes représentaient 26 % de tous les exploitants agricoles tandis que le pourcentage des hommes s'élevait à 74 % du nombre total.

Quarante-cinq pour cent de tous les agriculteurs exploitent des fermes à exploitant unique. La répartition des exploitants hommes et femmes en fonction du nombre total d'exploitants montre que plus d'hommes que de femmes s'adonnent seuls à l'agriculture : 94 % de tous les exploitants sur les fermes à exploitant unique sont des hommes, tandis que la proportion pour les femmes est de 6 %. Ces hommes qui exploitent leur ferme seul représentent 57 % de tous les exploitants de sexe masculin.

### Presque la moitié des agriculteurs sur les fermes ayant deux exploitants sont des femmes



Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

On a relevé à peu près le même nombre d'exploitants sur les fermes à deux exploitants que sur celles à exploitant unique (46 % de tous les exploitants dans les deux cas). Les exploitants hommes et femmes sont plus également répartis sur les fermes à deux exploitants que sur celles où il n'y en a qu'un seul. Les hommes représentent 56 % de ces exploitants et les femmes, 44 %. Enfin,

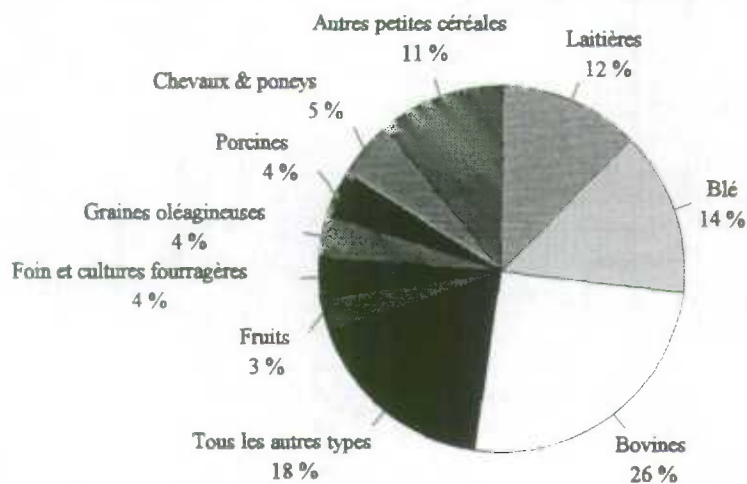
les derniers 9 % des exploitants se trouvent sur des fermes à trois exploitants<sup>21</sup> et, de cette proportion, il y a deux fois plus d'hommes que de femmes (70 % d'hommes et 30 % de femmes). Comme le démontre ces chiffres, les femmes exploitent plus souvent leur ferme avec une autre personne.

Mais avec qui les femmes s'associent-elles en agriculture? Les femmes se joignent aux exploitants de sexe masculin pour faire de l'agriculture. En fait, 84 % des femmes travaillent aux côtés de leur époux. Par contraste, seulement un exploitant de sexe masculin sur trois travaille avec une exploitante. Cela peut s'expliquer par la forte proportion d'hommes qui exploitent des fermes à exploitant unique, qui représentent deux fermes sur trois. (Il est possible que certains de ces exploitants sont en fait associés avec une femme; cependant, la personne qui a rempli le questionnaire du Recensement de l'agriculture n'a pas inscrit la femme comme exploitante.)

### **Les exploitants sont répartis dans trois types de fermes**

Les exploitants de fermes d'élevage de bovins formaient le groupe le plus important en 1991. Ils représentent 26 % de tous les exploitants au Canada. Les fermes de culture du blé et les fermes de produits laitiers se classent au deuxième et au troisième rang respectivement, avec 14 % et 12 % de tous les exploitants. Les exploitants de ces trois types de ferme représentent un peu plus de la moitié (52 %) de tous les exploitants au Canada.

### **Plus de la moitié des exploitants sont dans les fermes bovines, les fermes de culture du blé et les fermes laitières**



Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

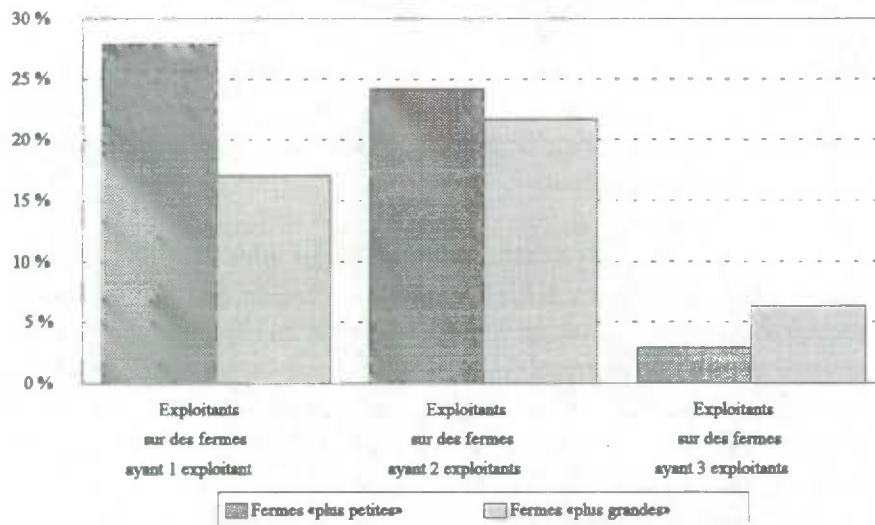
---

<sup>21</sup> Les fermes à trois exploitants comprennent les exploitations agricoles comptant trois exploitants ou plus.

**Plus d'exploitants dans les fermes *plus petites***

Les exploitants de fermes *plus petites*<sup>22</sup> à un ou deux exploitants représentent un peu plus de la moitié (52 %) de tous les exploitants. Comme les exploitants adjoints et les agriculteurs à temps partiel comptent pour plus du tiers de tous les exploitants au Canada, on peut s'attendre à ce qu'une bonne proportion d'exploitants se trouvent sur des fermes *plus petites*.

**Cinquante-cinq pour cent des exploitants se trouvent sur des fermes «plus petites»**



Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

En comparaison, les exploitants dénombrés sur des fermes *plus grandes*<sup>23</sup> comptant un ou deux exploitants représentent 39 % de tous les exploitants. Pour les fermes à trois exploitants, la proportion d'exploitants de fermes *plus grandes* s'élève à 6 % de tous les exploitants, ce qui

<sup>22</sup> Aux fins de la présente analyse, les fermes *plus petites* se définissent comme étant des exploitations agricoles générant des revenus agricoles bruts inférieurs à 50 000 \$, en dollars constants de 1990.

<sup>23</sup> Aux fins de la présente analyse, les fermes *plus grandes* se définissent comme étant des exploitations agricoles générant des revenus agricoles bruts de 50 000 \$ ou plus, en dollars constants de 1990.



représente le double de la proportion enregistrée par les fermes *plus petites* (3 %). Cela nous porte à croire que les fermes *plus grandes* peuvent supporter trois exploitants.

### **Les exploitantes sont plus jeunes que leurs homologues de sexe masculin**

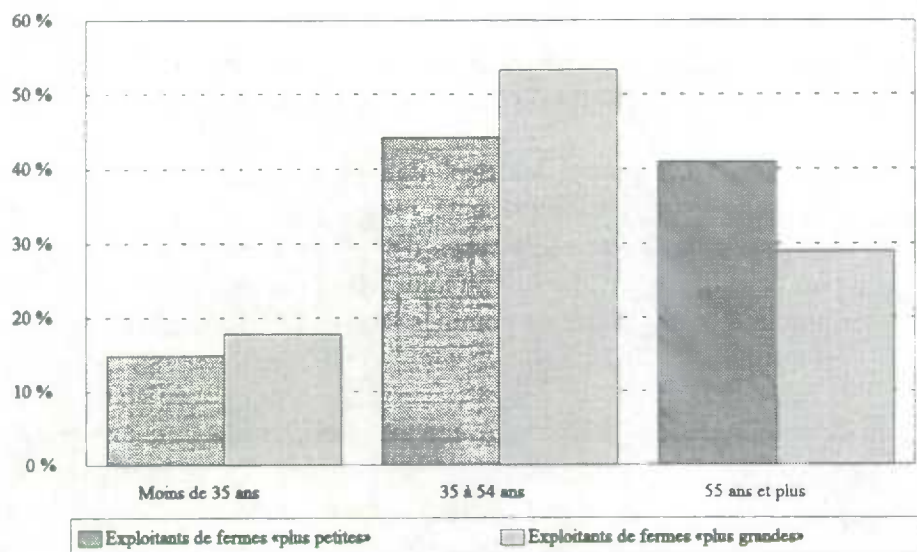
L'âge moyen d'un exploitant agricole était de 47,5 ans en 1991 et les femmes étaient plus jeunes (46,0 ans) que les hommes (48,0 ans). Cependant, sur les fermes comptant un et trois exploitants, les femmes étaient plus âgées que les hommes. Pour les fermes à exploitant unique, la forte proportion de femmes veuves (42 % de toutes les femmes sur les fermes à exploitant unique) explique cette situation. Sur les fermes à trois exploitants, il y a une bonne chance qu'un des exploitants soit un fils, ce qui baisse la moyenne d'âge des hommes. Sur la ferme à deux exploitants (gérée principalement par un couple formé d'un mari et d'une femme), comme les hommes épousent généralement des femmes plus jeunes, on a enregistré un âge moyen plus jeune pour les femmes.

### **Les exploitants plus âgés font de l'agriculture seuls, ont une ferme *plus petite* ou exploitent une ferme de cultures fourragères et de foin**

Les exploitants de fermes à exploitant unique sont les plus âgés en moyenne (49,4 ans). L'âge moyen des exploitants de fermes à deux exploitants est de 46,1 ans, tandis que celui des exploitants de fermes à trois exploitants s'établit à 45,1 ans. Même si on a demandé aux répondants d'inscrire les exploitants dans n'importe quel ordre, il semble y avoir un ordre systématique en vertu duquel les exploitants ont été inscrits sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Le premier exploitant inscrit est habituellement le plus âgé, le mari par exemple, suivi par la femme, qui est souvent plus jeune, et vient ensuite un troisième exploitant, qui sera souvent un fils. Cette tendance explique pourquoi l'âge moyen des exploitants diminue au fur et à mesure que le nombre d'exploitants augmente.

D'après le graphique de la page suivante, on constate que les exploitants plus âgés exploitent des fermes *plus petites*, tandis que les exploitants plus jeunes, particulièrement ceux âgés de moins de 35 ans, exploitent des fermes *plus grandes*. Souvent, lorsque les agriculteurs approchent de l'âge de la retraite, ils ont tendance à réduire graduellement le degré d'activité de leur ferme. Puisqu'un degré d'activité réduit suggère une baisse de la production, il s'ensuit souvent aussi une diminution des revenus. Cela explique en partie pourquoi les agriculteurs plus âgés exploitent des fermes *plus petites*. Les agriculteurs plus jeunes veulent habituellement se lancer dans le métier avec des technologies plus récentes et des fermes *plus grandes* puisqu'ils s'attendent à faire de l'agriculture pendant une longue période.

### Les fermiers plus âgés exploitent les fermes «plus petites»



Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

Les exploitants des fermes de cultures fourragères et de foin sont les plus âgés, avec une moyenne d'âge de 51,8 ans. Ces exploitants sont probablement des personnes «semi-retraitées» qui ont vendu leur bétail et qui s'adonnent seulement à ces cultures. Ce sont dans les exploitations porcines qu'on trouve les exploitants les plus jeunes. Leur âge moyen est de 42,5 ans.

### Plus de la moitié du revenu des exploitants agricoles provient d'un travail hors ferme

Le revenu d'emploi est la principale source de revenu des exploitants. Il représente 56 % de leur revenu total. Les autres sources de revenu (25 %) contribuent plus au revenu total des exploitants que le revenu agricole net (19 %). (Les autres sources de revenu comprennent, entre autres, les revenus de placements, les revenus de source gouvernementale et les revenus de retraite.) Il est difficile de déterminer exactement pourquoi la part du revenu d'emploi des exploitants était aussi importante en 1990. Cette situation s'explique notamment par le faible prix des produits agricoles, les récoltes difficiles, le fait qu'un des exploitants travaille «à temps partiel» sur la ferme et «à temps plein» à l'extérieur ou encore le degré d'activité de la ferme. Les exploitants peuvent travailler à l'extérieur de la ferme simplement parce que des changements (structuraux, technologiques, économiques, etc.) le leur ont permis. C'est fort probablement une combinaison de

tous ces éléments et d'un certain nombre d'autres éléments qui ont fait du revenu d'emploi la composante la plus importante du revenu total. L'analyse qui suit donne une idée des écarts et des différences relevés dans le domaine de l'agriculture. Les raisons qu'on vient tout juste de citer les expliquent en partie.

**Seuls les cultivateurs de tabac et les exploitants de fermes d'élevage de volaille et de production d'oeufs tirent plus de la moitié de leur revenu total de l'agriculture**

Pour les cultivateurs de tabac et les exploitants de fermes d'élevage de volaille et de production d'oeufs, le revenu agricole net représente, respectivement, 54 % et 52 % de leur revenu total. En 1991, il s'agissait des deux seuls types d'exploitations agricoles pour lesquelles les exploitants tiraient plus de la moitié de leur revenu total de l'agriculture. Les exploitants de fermes laitières, de fermes porcines et de culture de pommes de terre suivaient avec 49 %, 40 % et 39 % respectivement.

Le revenu d'emploi représente 88 % du revenu total des éleveurs de chèvres, soit la plus forte proportion. Les exploitants de fermes d'élevage de chevaux et de poneys (87 %), d'élevage de moutons et d'agneaux (80 %) et d'élevage de bovins, de porcs et de moutons (75 %) tirent aussi au moins 75 % de leur revenu total d'un emploi hors ferme.

Le revenu d'emploi est également la principale source de revenu des fermes ayant un ou deux exploitants. Cinquante-neuf pour cent du revenu total des exploitants de fermes à deux exploitants provient d'un emploi hors ferme, tandis qu'on enregistre 55 % pour les exploitants de fermes à exploitant unique. Seuls les exploitants de fermes à trois exploitants tirent au moins la moitié de leur revenu total (51 %) de leurs activités agricoles. Ces fermes *plus grandes* à trois exploitants semblent se concentrer plus sur les aspects agricoles que les fermes *plus petites* ayant un ou deux exploitants.

L'importance de toutes les autres sources de revenu varie en fonction du type de ferme. La part des autres sources de revenu passe de 33 % du revenu total des exploitants de fermes à fourrures à 15 % du revenu total des exploitants de fermes porcines et de culture du tabac.

**Seuls les cultivateurs de tabac et les exploitants de fermes d'élevage de volaille et de production d'oeufs tirent plus de la moitié de leur revenu total de l'agriculture**

	Revenu agricole net (en proportion du revenu total)		Revenu d'emploi (en proportion du revenu total)		Autres sources de revenu (en proportion du revenu total)	
Les «cinq premiers»	Tabac	54 %	Chèvres	88 %	Animaux à fourrure	33 %
	Volaille & oeufs	52 %	Chevaux & poneys	87 %	Graines de semence de plantes fourragères	31 %
	Laitières	49 %	Moutons & agneaux	80 %	Blé	31 %
	Porcines	40 %	Bovins, porcs & moutons	75 %	Fruits	31 %
	Pommes de terre	39 %	Fruits & légumes	74 %	Foin & cultures fourragères	30 %
Toutes les fermes		19%		56 %		25 %
Les «cinq derniers»	Produits de la sève d'érable	--	Porcines	45 %	Chevaux & poneys	18 %
	Foin & cultures fourragères	-1 %	Pommes de terre	44 %	Pommes de terre	17 %
	Chevaux & poneys	-6 %	Blé	44 %	Laitières	17 %
	Moutons & agneaux	-7 %	Laitières	34 %	Porcines	15 %
	Chèvres	-11 %	Tabac	31 %	Tabac	15 %

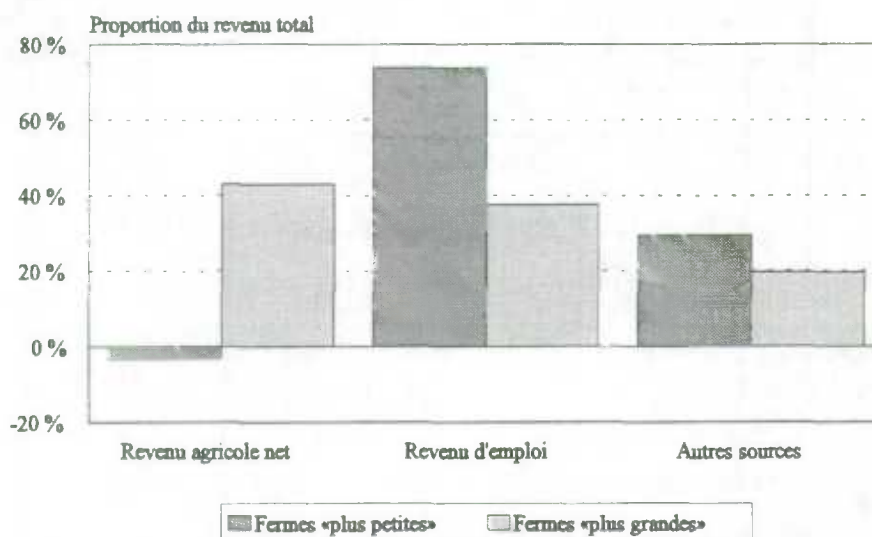
-- nombres infimes.

Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

**Les exploitants de fermes *plus grandes* tirent 43 % de leur revenu total de l'agriculture**

Les exploitants des fermes *plus grandes* (celles qui génèrent des revenus agricoles bruts de 50 000 \$ ou plus) tirent une plus grande proportion de leur revenu total du revenu agricole net que les exploitants de fermes *plus petites* (celles qui génèrent des revenus agricoles bruts de moins de 50 000 \$). Comme on peut le voir d'après le graphique à la page suivante, l'écart entre les deux est important. Le revenu agricole a en fait une incidence négative sur le revenu total des exploitants de fermes *plus petites* en ce sens qu'il le réduit de 3 %. Pour les exploitants de fermes *plus grandes*, 43 % de leur revenu provient du revenu agricole net.

### Le revenu agricole net est négatif pour les fermes «plus petites»



Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

Près de 75 % du revenu total des exploitants de fermes *plus petites* provient d'un emploi, tandis que les exploitants de fermes *plus grandes* gagnent 38 % de leur revenu total d'un emploi. Peu importe le type de ferme, les exploitants de fermes *plus petites* gagnent au moins la moitié de leur revenu total d'un emploi. La part du revenu d'emploi varie considérablement pour les exploitants de fermes *plus grandes*, passant de 83 % pour les éleveurs de chèvres à 29 % pour les cultivateurs de tabac.

Les exploitants de fermes *plus petites* gagnent davantage d'autres sources de revenu que les exploitants de fermes *plus grandes*. Vingt-neuf pour cent du revenu total des exploitants de fermes *plus petites* provient de ces autres sources de revenu, comparativement à moins de 20 % du revenu total des exploitants de fermes *plus grandes*. Il est possible que les fermes *plus grandes* soient plus souvent gérées comme des entreprises se concentrant sur leurs revenus d'affaires plutôt que sur ceux provenant des autres sources.

**Plus du tiers (37 %) de tous les exploitants ont un emploi hors ferme**

Pour chaque type de ferme, la proportion d'exploitants qui a déclaré un emploi hors ferme					
Produits de la sève d'érable	59 %	Produits de pépinière	46 %	Blé	36 %
Chevaux & poneys	56 %	Autres combinaisons de bétail	45 %	Légumes	34 %
Moutons & agneaux	55 %	Haricots et pois secs de grande culture	44 %	Produits de serre	32 %
Animaux à fourrure	53 %	Fruits	44 %	Champignons	30 %
Graines de semence de plantes fourragères	51 %	Bovines	42 %	Volaille & oeufs	30 %
Bovins, porcs & moutons	51 %	Maïs-grain	41 %	Bovins & porcs	30 %
Autres spécialités de bétail	51 %	Tous les autres types	40 %	Porcines	28 %
Chèvres	50 %	Autres grandes cultures	38 %	Pommes de terre	24 %
Foin & autres cultures fourragères	49 %	Toutes les fermes	37 %	Tabac	22 %
Graines oléagineuses	47 %	Autres petites céréales	36 %	Laitières	13 %
Fruits & légumes	46 %	Autres combinaisons de grande culture	36 %		

Source : Statistique Canada, base de données agriculture-population de 1991.

**Le travail hors ferme est très fréquent dans le domaine de l'agriculture**

Que ce soit à temps plein ou à temps partiel, un grand nombre d'exploitants agricoles travaillent contre rémunération à l'extérieur de la ferme. Plus du tiers des exploitants ont déclaré avoir travaillé hors ferme en 1991. Seulement 13 % des exploitants de fermes laitières ont eu un emploi hors ferme, suivis des cultivateurs de tabac avec 22 %. Les exploitants de fermes laitières ont un revenu plus stable et leur charge de travail n'est pas aussi dépendante des conditions climatiques saisonnières que celle d'autres fermiers. À l'autre extrême, les acériculteurs sont ceux qui ont la plus forte proportion d'exploitants ayant travaillé hors ferme (59 %). Comme la saison des sucres se répartit sur deux ou trois mois à la fin de l'hiver et au début du printemps, les exploitants ont la possibilité de se consacrer à d'autres activités agricoles et à d'autres emplois hors ferme pendant le reste de l'année.

Les exploitants de fermes *plus petites* travaillent plus souvent à l'extérieur de la ferme que les exploitants de fermes *plus grandes*. On a enregistré deux fois plus d'exploitants de fermes *plus petites* (49 %) que d'exploitants de fermes *plus grandes* (23 %) qui travaillaient hors ferme. Ces chiffres ne sont pas surprenants puisque dans certains cas le revenu d'emploi hors ferme supplémente le revenu agricole. Dans d'autre cas, le revenu agricole net s'ajoute au revenu hors ferme de l'exploitant.

## Partie 2 - Perspective historique

Même si la base de données agriculture-population existe depuis 1971, aucune donnée n'est disponible pour 1976<sup>24</sup>. Les comparaisons chronologiques sont donc fondées sur les années de recensement 1971, 1981, 1986 et 1991.

Comme nous l'avons déjà dit, c'était la première fois en 1991 que le Recensement de l'agriculture permettait d'inscrire plus d'un exploitant par ferme. En raison de ce changement, nous ne pourrions pas comparer directement les données du Recensement de 1991 avec celles des recensements antérieurs. Afin de donner un aperçu historique des changements qui ont eu lieu en agriculture depuis 1971, on établira une comparaison entre les exploitants inscrits aux recensements antérieurs à 1991 avec ceux qui ont été inscrits en premier sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture de 1991.

### Utilisation des exploitants inscrits premier

Les exploitants inscrits premier sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture peuvent être comparés, généralement, aux exploitants dénombrés lors des recensements antérieurs; cependant, cette approche réduit le nombre d'exploitants énumérés en 1991 et change le ratio du nombre d'exploitantes par rapport au nombre d'exploitants de sexe masculin. En utilisant seulement les exploitants inscrits premier, la répartition des exploitants passe de 74 % d'hommes et 26 % de femmes pour tous les exploitants inscrits à 94 % d'hommes et 6 % de femmes pour les exploitants inscrits premier. Cette répartition des exploitants est comparable à celle des recensements antérieurs.

Dans la présente section, le fait d'analyser les tendances portant sur les agriculteurs qui exploitent des fermes *plus petites* et des fermes *plus grandes* permettra aussi de dégager des tendances

---

<sup>24</sup> En 1976, on a utilisé une version abrégée du questionnaire du Recensement de l'agriculture et du questionnaire du Recensement de la population. Ces questionnaires réduisaient les avantages que procurent la base de données agriculture-population.

dans le temps pour ces deux types de fermes puisque, d'après l'hypothèse de base, chaque ferme compte un exploitant.

### **Les agriculteurs gagnent en âge**

Le pourcentage d'exploitants de 55 ans et plus est passé de 31 % en 1981 à 36 % en 1991. Pendant la même période, le pourcentage d'exploitants de moins de 35 ans a chuté pour passer de 22 % en 1981 à 16 % en 1991 tandis que celui des exploitants âgés entre 35 et 54 ans est demeuré stable aux environs de 48 %. Si plusieurs des personnes plus âgées (55 ans et plus) quittent l'agriculture dans les vingt prochaines années et parce que les nouveaux exploitants se situent généralement dans le groupe d'âge le plus jeune (moins de 35 ans), on peut donc s'attendre à ce que le nombre d'exploitants diminue dans les prochaines décennies.

Ce changement dans la répartition des exploitants agricoles en fonction de l'âge a fait augmenter l'âge moyen de ces derniers. En 1991, les exploitants avaient en moyenne 49,1 ans, soit un an de plus qu'en 1986. Même si le profil d'âge moyen des exploitants de fermes *plus petites* et de celles *plus grandes* est semblable à celui de tous les exploitants, les exploitants des fermes *plus petites* étaient plus âgés que ceux des fermes *plus grandes*. De 1971 à 1991, l'âge moyen des exploitants de fermes *plus petites* a augmenté de 1,1 an pour s'établir à 50,6 ans, tandis que celui des exploitants de fermes *plus grandes* a augmenté de 1,5 an pour s'établir à 46,9 ans.

### **De plus en plus d'exploitants sont dénombrés sur les fermes *plus grandes***

Il y a de plus en plus de fermes *plus grandes* en agriculture, c'est-à-dire des fermes ayant des revenus agricoles bruts de 50 000 \$ ou plus. En 1990, plus de 40 % de tous les exploitants dirigeaient des fermes *plus grandes*, soit le double de la proportion obtenue en 1970 (19 %). Des changements structureaux dans l'économie et au niveau de la ferme sont deux des facteurs qui ont occasionné l'augmentation du nombre de fermes *plus grandes*. Tandis que ce phénomène d'une baisse du nombre de fermes *plus petites* et d'une hausse du nombre de fermes *plus grandes* se poursuit, nous devons nous attendre à ce que la proportion de fermes *plus grandes* par rapport au nombre total de fermes augmente encore plus.

### **Le revenu agricole net contribue de moins en moins au revenu total des exploitants**

La part du revenu total des exploitants qui revient au revenu agricole net diminue depuis 1980. En 1970, les exploitants tiraient 34 % de leur revenu total de l'agriculture, comparativement à 40 % en 1980, moment où la proportion a été la plus élevée d'après les données de la base de données agriculture-population. Depuis, on a enregistré une diminution considérable de la proportion du revenu agricole net et, en 1990, ce revenu ne représentait que 19 % du revenu total.



**Le revenu agricole net contribue de moins en moins au revenu total des exploitants**

	Revenu agricole net des exploitants			Revenu d'emploi des exploitants			Autres sources de revenu des exploitants		
	Toutes les fermes	Fermes plus petites	Fermes plus grandes	Toutes les fermes	Fermes plus petites	Fermes plus grandes	Toutes les fermes	Fermes plus petites	Fermes plus grandes
1970	34 %	27 %	54 %	52 %	58 %	35 %	14 %	15 %	10 %
1975	..	..	..	..	..	..	..	..	..
1980	40 %	26 %	66 %	43 %	56 %	20 %	17 %	18 %	14 %
1985	32 %	13 %	58 %	46 %	62 %	25 %	22 %	25 %	18 %
1990*	19 %	-3 %	46 %	55 %	73 %	34 %	25 %	30 %	20 %

.. nombres non disponibles.

\* exploitants inscrits premiers seulement.

Source : Statistique Canada, bases de données agriculture-population.

Comme pour la population agricole élargie, la population des ménages agricoles et la version «complète» des exploitants (c'est-à-dire tous les exploitants énumérés en 1991), la source de revenu la plus importante pour les agriculteurs inscrits premier en 1990 est le travail. Depuis l'implantation des bases de données agriculture-population en 1971, le revenu d'emploi compte pour la plus grande proportion du revenu total des exploitants. Après avoir enregistré une baisse pendant la période 1970-1980, la proportion du revenu d'emploi par rapport au revenu total a connu une hausse et s'établissait à 55 % en 1990.

Les agriculteurs comptent de plus en plus sur d'autres sources de revenu que sur le revenu agricole net et le revenu d'emploi. En fait, depuis 1970, les autres sources de revenu des exploitants représentent une part croissante du revenu total. En 1970, les exploitants ont tiré 14 % de leur revenu total de ces autres sources. En 1990, 25 % du revenu des exploitants provenait d'autres sources de revenu.

En ce qui concerne les exploitants de fermes *plus petites*, le revenu d'emploi est la source de revenu la plus importante. En 1970, 58 % du revenu total des exploitants de fermes *plus petites* provenait d'un revenu d'emploi, comparativement à 73 % en 1990. Jusqu'en 1980, la proportion du revenu agricole net par rapport au revenu total était plus importante que celle provenant des autres sources de revenu. Cette situation a changé en 1985 alors que les autres sources de revenu sont devenues la deuxième source de revenu en importance. En 1990, les exploitants de fermes *plus*

*petites* montraient un revenu agricole net négatif de - 3 % tandis que les autres sources de revenu contribuaient 30 % au revenu total.

En ce qui a trait aux exploitants de fermes *plus grandes*, le revenu agricole net a toujours été leur principale source de revenu. Après avoir atteint 66 % du revenu total en 1980, la proportion du revenu agricole net a diminué considérablement pour se situer à 46 % en 1990. Même si les exploitants de fermes *plus grandes* tirent la majeure partie de leur revenu de l'agriculture, cette proportion est maintenant passée sous la barre des 50 %. Le revenu d'emploi a gagné en proportion de façon marquée, passant de 20 % en 1980 à 34 % en 1990. En 1990, les autres sources de revenu représentaient 20 % du revenu total, comparativement à 10 % en 1970.

### **En 1990, un peu moins d'exploitants ont déclaré un travail hors ferme**

Même si une proportion plus importante du revenu moyen de l'exploitant est gagné hors ferme, le pourcentage d'exploitants déclarant un travail hors ferme a diminué quelque peu en 1990. Pendant la période 1970-1985, la proportion d'exploitants ayant déclaré tenir un emploi hors ferme est passée de 35 % à 39 %. En 1990, elle se situait à 38 %. La situation économique générale et l'utilisation des exploitants inscrits premier au Recensement de 1991 expliquent en partie cette tendance. Cette tendance est également attribuable à l'augmentation de la proportion des exploitants plus âgés (55 ans et plus) et donc du nombre de personnes qui prennent leur retraite à la ferme. En effet, ces personnes laissent leur emploi et continuent d'exploiter leur ferme ou deviennent fermier d'une petite ferme de plaisance. Parce que ces fermes sont habituellement de petite superficie, on pourrait croire que leur nombre a enregistré la plus forte baisse.

Les chiffres appuient ces affirmations. Depuis 1985, la proportion d'exploitants de fermes *plus petites* déclarant du travail hors ferme a diminué de 4 %, tandis que la proportion d'exploitants de fermes *plus grandes* a augmenté. Cependant, il y avait toujours deux fois plus d'exploitants de fermes *plus petites* que d'exploitants de fermes *plus grandes* ayant déclaré du travail hors ferme. En 1990, 50 % des exploitants de fermes *plus petites* et 21 % des exploitants de fermes *plus grandes* ont travaillé hors ferme. Encore une fois, cela n'est pas étonnant puisqu'une bonne proportion des exploitants de fermes *plus petites* étaient des agriculteurs à temps partiel ou des exploitants adjoints dont le travail hors ferme représentait la principale activité.

Même s'il y a moins d'exploitants qui ont déclaré travailler hors ferme, ils sont plus nombreux à déclarer un plus grand nombre de journées de travail hors ferme qu'en 1970. Qu'il s'agisse de fermes *plus petites* ou de fermes *plus grandes*, le pourcentage d'exploitants ayant déclaré moins de 60 jours de travail hors ferme a diminué depuis 1970. Cependant, le pourcentage d'exploitants ayant déclaré plus de 60 jours de travail hors ferme, et particulièrement ceux ayant déclaré 190 jours ou plus, a augmenté considérablement. En 1990, 9 % des exploitants de fermes *plus*

*grandes* ont travaillé à temps plein<sup>25</sup> à l'extérieur de la ferme, tandis que cette proportion s'établissait à 31 % pour les exploitants de fermes *plus petites*. En 1970, la proportion s'élevait à 4 % pour les exploitants de fermes *plus grandes* et à 19 % pour les exploitants de fermes *plus petites*.

Ces données historiques donnent aux lecteurs une vue d'ensemble des tendances relatives au travail hors ferme des exploitants et à la taille des fermes qu'ils gèrent. Ce chapitre nous a permis de présenter des renseignements intéressants sur le concept d'exploitants multiples qu'on a pu établir au dernier recensement. Ces renseignements nous permettent aussi de définir la structure des fermes, par exemple, que ce soit une ferme ayant deux exploitants gérée par un couple marié ou alors une exploitation avec plus de deux exploitants.

---

<sup>25</sup> Le travail à temps plein se définit comme étant 190 jours de travail ou plus à l'extérieur de la ferme contre rémunération.

## Chapitre 5 Conclusion

Cette publication présente une définition plus complète des personnes qui travaillent dans un domaine connexe à l'agriculture. Nous avons introduit le concept de la «population agricole élargie» et présenté une nouvelle typologie des personnes qui jouent un rôle dans l'agriculture. Plusieurs des caractéristiques de la population agricole élargie et de leurs ménages sont semblables et, en fait, convergent vers celles de la population en général. L'importance du revenu d'emploi pour la population agricole élargie et pour la population des ménages agricoles est un exemple parmi d'autres de ces ressemblances. Le nombre d'années d'études est un autre exemple de ces similitudes qui a démontré que la population en général n'a que quelques mois d'instruction de plus que la population agricole élargie. La convergence des populations peut aussi être observée au niveau du ménage, où, historiquement, la taille moyenne du ménage agricole a diminué si on la compare à celle du ménage canadien moyen, ce qui rend la taille des ménages plus semblables. De plus, au cours des dernières années, le revenu du ménage agricole a augmenté en comparaison du revenu du ménage canadien moyen. Bien entendu, il y a aussi des différences. Les personnes impliquées en agriculture sont moins mobiles et sont plus âgées que celles de la population en général, et une plus grande proportion d'entre elles sont mariées.

Ces renseignements sont importants mais la richesse de l'information provient de la classification de la population agricole élargie. Par exemple, nous avons pu constater que le «fermier typique» travaille plus d'heures que n'importe qui d'autre en agriculture et beaucoup plus que le canadien moyen. Nous avons aussi vu que l'«agriculteur à temps partiel» est très instruit et qu'il gagne la plus grande partie de son revenu d'une occupation non agricole. On a établi que l'«exploitant adjoint», qui représente une catégorie principalement composée de femmes, est très instruit et travaille une semaine de travail «normale». Le «fermier quasi typique» est un autre groupe qui représente surtout des femmes comparativement à celui du «fermier typique» qui est composé principalement d'hommes. Ce «fermier quasi typique» travaille un peu moins d'heures, gagne un revenu moins élevé et est plus jeune que le fermier typique. L'«ouvrier agricole» est généralement plus jeune, moins éduqué et gagne le revenu le plus faible. Quant au «partenaire financier», il gagne le revenu le plus élevé, se place parmi les plus instruits et il a déménagé le plus souvent au cours des cinq dernières années. Le «travailleur-associé» fait partie des catégories moins éduquées, il montre un revenu semblable à celui du fermier typique et vient au troisième rang quant au nombre d'heures de travail.

Nous nous sommes aussi arrêté aux ménages des personnes en agriculture. La typologie de la population des ménages agricoles a permis d'élargir le concept de la population rurale tout en fournissant plus de détails sur les personnes vivant de l'agriculture. Les ménages ont été divisés selon qu'on y trouve un, deux, trois ou plus de trois membres de la population agricole élargie. Nous avons,

entre autres, étudié la relation qui existe entre le revenu du ménage et le nombre de personnes impliquées en agriculture. Les différences à l'échelle provinciale ont aussi été soulignées.

La dernière section a permis d'analyser de deux façons différentes les caractéristiques des exploitants agricoles et de leurs fermes. L'approche des exploitants multiples aide à expliquer la structure des fermes d'aujourd'hui. Les fermes exploitées par un époux et une épouse représentent une grande proportion des fermes qui ont deux exploitants et diffèrent de nombreuses façons des fermes *plus grandes* qui ont trois exploitants. La perspective historique a révélé que de plus en plus d'agriculteurs exploitent des fermes *plus grandes*, que les exploitants vieillissent, que le revenu d'emploi hors ferme est de plus en plus important et que ceux qui travaillent à l'extérieur de la ferme y consacrent de plus en plus de temps.

Cette publication ne fait que souligner les changements qui ont touché et qui touchent l'agriculture et ses gens. Les données du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture donnent aux exploitants agricoles, aux experts de l'industrie agricole, aux gouvernements, aux associations agricoles et au public en général l'opportunité d'analyser plus en profondeur les caractéristiques des personnes associées aux fermes canadiennes, et de fait, mieux comprendre ces gens qui travaillent en agriculture.



# ORD

Statistics Canada

STATISTICS CANADA LIBRARY  
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA



1010191058

# FORM

**MAIL TO:**



Marketing Division  
Publication Sales  
Statistics Canada  
Ottawa, Ontario  
Canada K1A 0T6

(Please print)

Company \_\_\_\_\_

Department \_\_\_\_\_

Attention \_\_\_\_\_

Title \_\_\_\_\_

Address \_\_\_\_\_

City \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_

( )

( )

Postal Code \_\_\_\_\_

Phone \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_

Please ensure that all information is completed.

**PHONE:**



1-800-267-6677

Charge to VISA or MasterCard. Outside Canada and the U.S. call (613) 951-7277. Please do not send confirmation.

**FAX TO:**



(613) 951-1584

VISA, MasterCard and Purchase Orders only. Please do not send confirmation. A fax will be treated as an original order.

**METHOD OF PAYMENT:**

(Check only one)

Please charge my:  VISA  MasterCard

Card Number \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Expiry Date \_\_\_\_\_

Payment enclosed \$ \_\_\_\_\_

Please make cheque or money order payable to the Receiver General for Canada - Publications.

Purchase Order Number \_\_\_\_\_

(Please enclose)

Authorized Signature \_\_\_\_\_

Catalogue Number	Title	Date of Issue or Indicate an "S" for subscriptions	Annual Subscription or Book Price			Quantity	Total \$
			Canada \$	United States US\$	Other Countries US\$		

▶ Note: Catalogue prices for U.S. and other countries are shown in US dollars.

▶ GST Registration # R121491807

▶ Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada - Publications.

▶ Canadian clients pay in Canadian funds and add 7% GST. Foreign clients pay total amount in US funds drawn on a US bank. Prices for US and foreign clients are shown in US dollars.

SUBTOTAL	
DISCOUNT (if applicable)	
GST (7%) (Canadian clients only)	
GRAND TOTAL	

**PF 093238**

# THANK YOU FOR YOUR ORDER!